

**Les accompagnements socio-éducatifs  
individualisés  
des Acteurs de Liaison Sociale dans  
l'Environnement Scolaire (ALSES)**

**Année scolaire  
2023-2024**

**Association Prévention Spécialisée Nationale**  
112 Rue d'Arras- 59000 LILLE  
03 20 16 81 40  
[secretariat@apsn-prev.fr](mailto:secretariat@apsn-prev.fr)  
[apsn-prev.org](http://apsn-prev.org)

Centre de Ressources soutenu par



# Sommaire

Introduction .....	3
A) Nombre de postes d'ALSES par territoire .....	6
B) Nombre de jeunes accompagnés .....	6
C) Les collèges concernés .....	7
Chapitre 1 : Situations des collégiens accompagnés par les éducateurs spécialisés en fonction d'ALSES.....	8
1.1 Ratio garçons / filles .....	8
1.2 Age des collégiens .....	9
1.3 Classes des collégiens .....	10
1.4 Les mesures de protection de l'enfance et/ ou médicosociales .....	12
1.5 Les aides financières des collégiens.....	14
Chapitre 2 : Situations des familles des collégiens accompagnés par les éducateurs spécialisés en fonction d'ALSES .....	15
2.1 Les configurations familiales des collégiens .....	15
2.2 Les ressources financières des familles des collégiens .....	17
Chapitre 3 : Les accompagnements socio-éducatifs menés par les éducateurs spécialisés en fonction d'ALSES.....	18
3.1 Le lieu des accompagnements socio-éducatifs.....	18
3.2 L'origine de la demande d'accompagnement des collégiens .....	19
3.3 La demande principale des collégiens .....	24
3.3.1 Focus sur le type de demande principale concernant la scolarité.....	25
3.4 Les objectifs travaillés avec les collégiens .....	26
3.4.1 Focus sur les objectifs travaillés en lien avec la scolarité .....	27
3.5 Les modalités mobilisées durant les accompagnements individuels.....	29
3.5.1 Focus sur la mobilisation des familles .....	30
3.5.2 Les objectifs travaillés avec les familles .....	31
3.6 Mobilisation des partenaires .....	33
3.6.1 Les partenaires mobilisés sur les territoires d'intervention .....	33
Conclusion et perspectives,.....	36

## Introduction

Historiquement, des éducateurs de la Prévention Spécialisée intervenaient au sein des collèges. En 1995, un groupe de réflexion s'est interrogé sur les moyens à mettre en place pour lutter contre les problèmes de violence dans les collèges de la ville de Lille. Ce groupe a émis l'idée d'une intervention éducative renforçant les liens entre le milieu scolaire et les autres environnements des jeunes. En mars 1996, trois premiers postes d'éducateur en fonction d'acteur de liaison sociale dans l'environnement scolaire sont créés à l'initiative de l'association Itinéraires.

Un premier rapport d'étude a été réalisé en 2008 par le Conseil Technique des clubs et équipes de prévention Spécialisée (CTPS) intitulé : « **De la coopération des acteurs de l'institution scolaire et de la Prévention Spécialisée** ». Une seconde étude réalisée en 2011 auprès de 20 collèges par le cabinet CRESS met en exergue que les éducateurs de prévention spécialisée en fonction d'A.L.S.E.S. (Acteur de Liaison dans l'Environnement Scolaire) bénéficient d'une appréciation massivement positive de la part des différents acteurs du collège :

- 96% estime que l'éducateur de prévention spécialisée en fonction d'A.L.S.E.S. est utile pour leur établissement,
- 95% estime que l'éducateur de prévention spécialisée en fonction d'A.L.S.E.S. est utile pour les élèves en difficulté.

Actuellement, à l'échelle départementale :

- Le nombre d'A.L.S.E.S. est de 73 postes : 72 A.L.S.E.S. au sein des associations de Prévention Spécialisée, 1 poste rattaché à la Ville de Loos.

Le nombre de postes a notamment été augmenté dans le cadre de la contractualisation Etat / Département du « plan de lutte contre la pauvreté » : de 43 à 73 postes.

Compte tenu de ce développement, il est apparu nécessaire d'engager une nouvelle étude sous la forme d'une action recherche conduite par l'A.P.S.N. (Association de Prévention Spécialisée Nationale), celle-ci devrait rendre ses conclusions d'ici juin 2025.

Les éducateurs en prévention spécialisée en fonction d'A.L.S.E.S. sont identifiés particulièrement sur :

- Les situations personnelles d'élèves qui rencontrent des difficultés scolaires, sociales, relationnelles etc...,
- La continuité de la relation dans le quartier,
- Les relations avec les familles qui sont éloignées des établissements scolaires.

Une des missions du Centre de Ressources de l'A.P.S.N. porte sur l'accompagnement des

professionnels et l'animation du réseau des Acteurs de Liaison dans l'Environnement Scolaire (A.L.S.E.S) afin :

- D'accompagner les nouveaux professionnels dans leur prise de fonction,
- D'organiser les groupes d'échanges et d'analyses des pratiques (identifier les facteurs de réussite et les difficultés éventuellement rencontrées),
- De concevoir et mettre en œuvre des modules de formation thématique en lien avec les besoins des professionnels (par exemple : le malaise scolaire ; l'enfant, l'adolescent et la famille ; la sanction disciplinaire, l'intervention auprès des familles des jeunes accompagnés etc...).
- De créer des supports de communication et de valorisation du dispositif,
- De coconstruire des outils qui facilitent l'exercice de la fonction.

Il s'agit également de poursuivre les travaux et réflexions par le croisement des points de vue des parties prenantes : Education Nationale, Département du Nord, Prévention Spécialisée.

➔ **La mise en œuvre de cette fonction nécessite d'articuler 4 niveaux :**

- **L'échelle institutionnelle : l'Education Nationale, le Conseil Départemental du Nord, le réseau de la Prévention Spécialisée du Nord,**
- **La déclinaison territoriale : les Directions Déléguées de Territoire, les Collèges, les Associations de Prévention Spécialisée,**
- **Les cadres intermédiaires et les coordinateurs ALSSES au sein des structures de Prévention Spécialisée**
- **Les éducateurs de Prévention Spécialisée dont ceux ayant une mission ALSSES.**

**Il est à noter qu'une expérimentation conduite par le CAPEP, dans les lycées professionnels du Valenciennois, est actuellement développée avec 4 postes dédiés. Ceux-ci sont financés par le Fond social européen.**

**Qu'est-ce qu'un ALSSES ?**

L'ALSSES est un éducateur spécialisé rattaché à une structure de Prévention Spécialisée implantée dans le quartier. Il intervient auprès des jeunes au sein de leurs trois espaces de vie : le collège, le quartier et la famille, en recherchant un équilibre de présence «en dehors» et «dans» l'établissement.

L'ALSSES contribue à prévenir le mal-être des jeunes (isolement, absentéisme, décrochage scolaire, phénomènes de radicalisations, etc.).

Il intervient au sein du collège avec les modes d'intervention de la Prévention Spécialisée en ciblant vers les jeunes dans leurs différents espaces de vie.

**Nord**  
LE DÉPARTEMENT 59 510

Dans sa compétence d'action sociale, le Département a marqué son soutien à cette innovation en développant ces postes. Avec la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté : le nombre total des ALSSES est désormais de 73 pour 74 collèges.

académie Lille

En lien étroit avec l'assistant de service social (ASS) du collège, l'équipe pédagogique du collège et l'équipe éducative de Prévention Spécialisée, l'ALSSES contribue à prévenir le mal-être des jeunes (isolement, absentéisme, décrochage scolaire, phénomènes de radicalisations, etc.).

Pour aller plus loin :

<https://apsn-prev.org/index.php/acteurs-de-liaison-sociale-dans-lenvironnement-scolaire-alses/>

## LA SAISIE DES DONNÉES CONCERNANT LES ACCOMPAGNEMENTS SOCIO-ÉDUCATIFS INDIVIDUALISÉS SE RÉALISE À PARTIR 3 FICHES :

### **LA FICHE "USAGER"**

Elle permet d'avoir les renseignements administratifs, les adresses réseaux-sociaux, l'origine de la demande (qui ?) et l'objet de la demande principale.

### **LA FICHE "SITUATION"**

Elle comprend l'ensemble des éléments liés à la situation des jeunes (scolarité, hébergement, diplôme, situation professionnelle, mesures de Protection de l'Enfance etc...). La fiche situation intègre également une partie sur la situation familiale des jeunes accompagnés en fonction des éléments d'information dont disposent les éducateurs. Dès lors qu'un des éléments de la situation change, les professionnels sont amenés à produire une nouvelle fiche, ce qui permet d'avoir un historique des évolutions durant le parcours des jeunes.

### **LA FICHE "D'INTERVENTION ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL"**

Elle s'apparente au carnet de bord des éducateurs : les professionnels renseignent une fiche à chaque temps dédié à l'accompagnement d'un jeune qu'il soit présent ou non. En effet, l'accompagnement individuel comprend également des temps de coordination ou de coopération avec des partenaires.

Cette fiche permet de renseigner le lieu de rencontre avec le jeune, les objectifs travaillés et les modalités (mobilisation de dispositifs internes au club de prévention spécialisée, de partenaires sur ou hors des territoires d'intervention, de la famille et l'entourage du jeune ...).

Les données présentées dans ce document concernent les accompagnements socio-éducatifs individuels et prennent en compte les situations connues au moment de la saisie des informations par les éducateurs.

Les données relatives aux actions collectives et au travail de rue figurent dans le rapport d'analyse départemental de la Prévention Spécialisée.

Au regard des moyens dédiés par le biais du Pacte des Solidarités au dispositif ALSSES du département du Nord, il est important de souligner qu'une étude d'impact de ce dispositif sera réalisé sur la période 2024/2027. La récolte des données commune sera un outil essentiel de mesure quantitative dans l'analyse. Il est alors essentiel d'utiliser cet outil comme un support de valorisation de l'activité.

## A) Nombre de postes d'ALSES par territoire

Territoires	Nombre de postes ALSES
Cambrai	5
Douai	10
Valenciennes	12
Sambre-Avesnois	11
VNE	11
Lille	18
Flandres	6
<b>Total</b>	<b>73 postes sur 74 établissements</b>

## B) Nombre de jeunes accompagnés

A l'échelle départementale, les éducateurs spécialisés ayant fonction d'**ALSES** ont accompagné : **3 501 jeunes sur l'année scolaire 2023-2024 pour l'ensemble des territoires** ; 3229 jeunes pour l'année scolaire précédente ; (9153 jeunes ont été accompagnés par l'ensemble de la Prévention Spécialisée en 2023).

**Sur l'ensemble des accompagnements menés par la Prévention Spécialisée, les ALSES accompagnent 38% des jeunes.**

Territoires	Nombre de jeunes
Cambrai	173
Douai	416
Valenciennes	381
Sambre-Avesnois	441
VNE (Versant-Nord-Est)	728
Lille	999
Flandres	363
<b>Total</b>	<b>3501</b>

### Territoires du Versant-Nord-Est

#### Association AAPI – Tourcoing

- Collège Albert Roussel - Tourcoing
- Collège Lucie Aubrac- Tourcoing
- Collège Marie-Curie- Tourcoing
- Collège Pierre Mendes- Tourcoing

#### Association AEP – Roubaix

- Collège Madame de Sévigné – Roubaix
- Collège Anne- Franck – Roubaix
- Collège Baudelaire – Roubaix
- Collège Rosa Parks – Roubaix

#### Association HORIZON 9– Roubaix

- Collège Monod – Roubaix
- Collège Pablo Neruda – Wattrelos
- Collège Emile Zola- Wattrelos

### Territoires des Flandres

#### Association AAE – Dunkerque

- Collège Arthur Van hecke – Dunkerque
- Collège Lucie Aubrac- Dunkerque
- Collège Deconink- Saint-Pol-sur-Mer
- Collège Du Moulin- Grande-Synthe
- Collège Robespierre- Saint-Pol-sur-Mer
- Collège Jules Vernes- Grande-Synthe



## C) Les collèges concernés

### Territoires du Douaisis

#### Association GAP – Bouée des jeunes

- Collège Théodore MONOT – Aniche
- Collège Victor Hugo – Aubry
- Collège Canivez – Douai
- Collège Gayant Frais marais – Douai
- Collège Joliot Curie – Lallaing
- Collège Robert DESNOS – Masny
- Collège Maurice Schumande – Pecquencourt
- Collège Anatole France – Sin-le-Noble
- Collège Victor Hugo – Somain
- Collège Romain Rollard - Waziers

### Territoires du Cambrésis

#### Association GAP – Bouée des jeunes

- Collège Paul Langevin – Avesnes-les-Aubert
- Collège Lamartine – Cambrai
- Collège Jules Ferry- Cambrai
- Collège Jacques Prévert – Caudry
- Collège Jean Moulin – Iwuy
- Collège Jean Rostand – Le Cateau Cambrésis

### Territoires de la Sambre Avesnois

#### Association AEP – Fourmies

- Collège Joliot Curie – Fourmies
- Collège Léo Lagrange- Fourmies
- Collège Saint-Exupéry – Hautmont
- Collège Pierre Ronsard – Hautmont
- Collège Jean ZAY – Feigny
- Collège Jacques Brel – Louvroil
- Collège Félix Del Marle- Aulnoye- Aymeries
- Collège Eugène Thomas – Jeumont

#### Association AJA – Maubeuge

- Collège Erneste Coutelle – Maubeuge
- Collège Vauban – Maubeuge
- Collège Jules Verne - Maubeuge

### Territoires de Lille

#### Association AAE – Dunkerque

- Collège Desrousseaux – Armentières
- Collège Jean-Rostand – Armentières

#### Association ITINERAIRES – Lille

- Collège Boris Vian - Lille
- Collège Louise Michel – Lille
- Collège Martha Desrumaux- Lille
- Collège Miriam Makeba- Lille
- Collège Nina Simone- Lille
- Collège Verlaine- Lille

#### Association FCP- Marcq-en-Barœul

- Collège Anne Frank - Lambersart
- Collège Lavoisier- Lambersart
- Collège Lévi-Strauss- Lille
- Collège Jean Demailly- Seclin
- Collège Jean Jaurès- Lomme
- Collège Jean Moulin- Wattignies

#### Association AVANCE – Villeneuve d’Ascq

- Collège Simone De Beauvoir – Villeneuve d’Ascq

#### Association APSM-Azimuths – Mons-en-Barœul

- Collège Descartes
- Collège Rabelais

### Territoires du Valenciennois

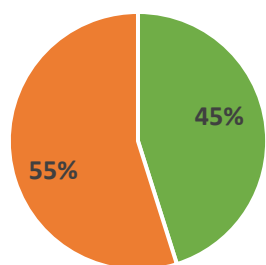
#### Association CAPEP – Anzin

- Collège Les Rochambelles- Anzin
- Collège Paul Eluard – Beuvrages
- Collège Jean Macé – Bruay sur l’Escaut
- Collège Josquin des prés – Condé sur l’Escaut
- Collège Turgot- Denain
- Collège Bayard – Denain
- Collège Félicien Joly – Escaudain
- Collège Jean Zay – Escautpont
- Collège Félicien Joly – Fresnes sur Escaut
- Collège Voltaire – Louches
- Collège Jehant Froissart – Quiévrechain
- Collège Germinal – Raismes
- Collège Chasse Royale - Valenciennes

# Chapitre 1 : Situations des collégiens accompagnés par les éducateurs spécialisés ayant fonction d'ALSES

## 1.1 Ratio garçons / filles accompagnés par les ALSES

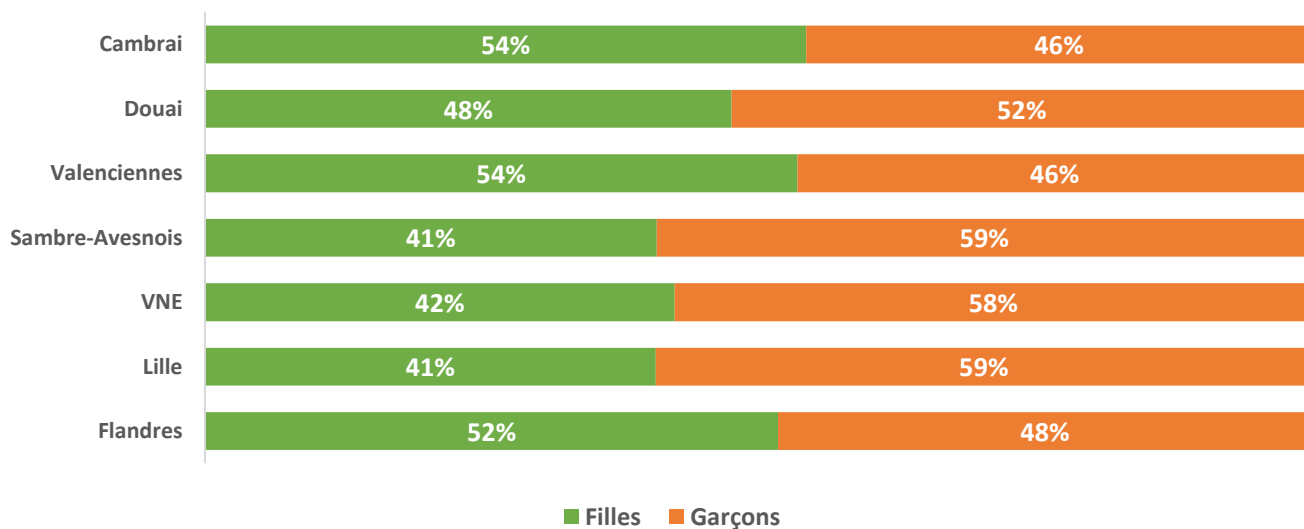
A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE



■ Filles ■ Garçons

La proportion de filles accompagnées par les éducateurs ALSES s'élève à 45 %. Comparé à l'année précédente, cette part a augmenté de 3 points.

A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE



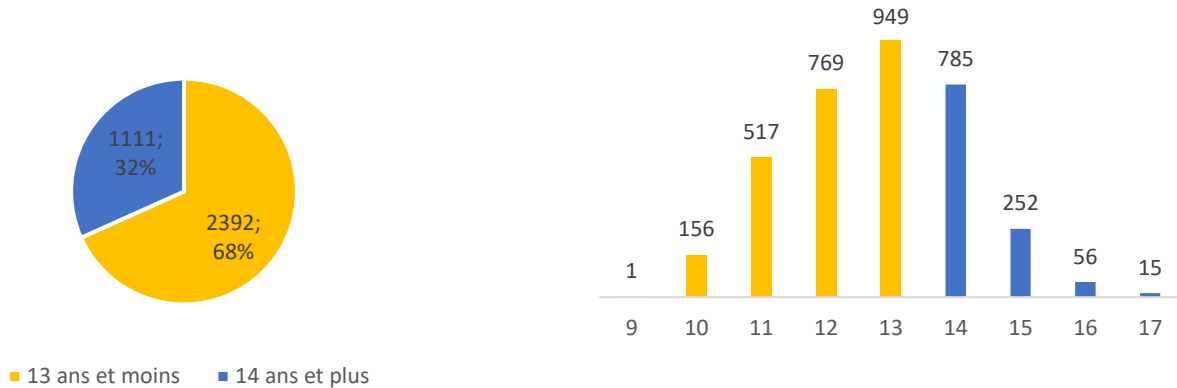
Les données territoriales révèlent une proportion significative de filles accompagnées, notamment dans les Flandres, à Cambrai, à Valenciennes et à Douai, où les taux dépassent la moyenne départementale.



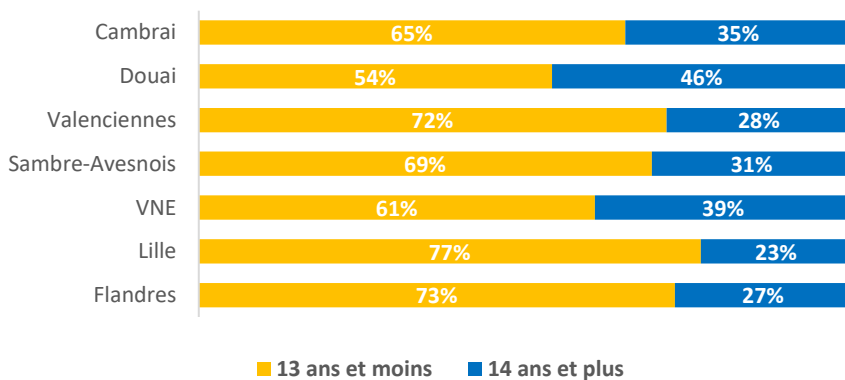
## 1.2 Age des collégiens accompagnés par les ALSES

(NB : l'âge des collégiens est celui pris en compte au 1 janvier 2024)

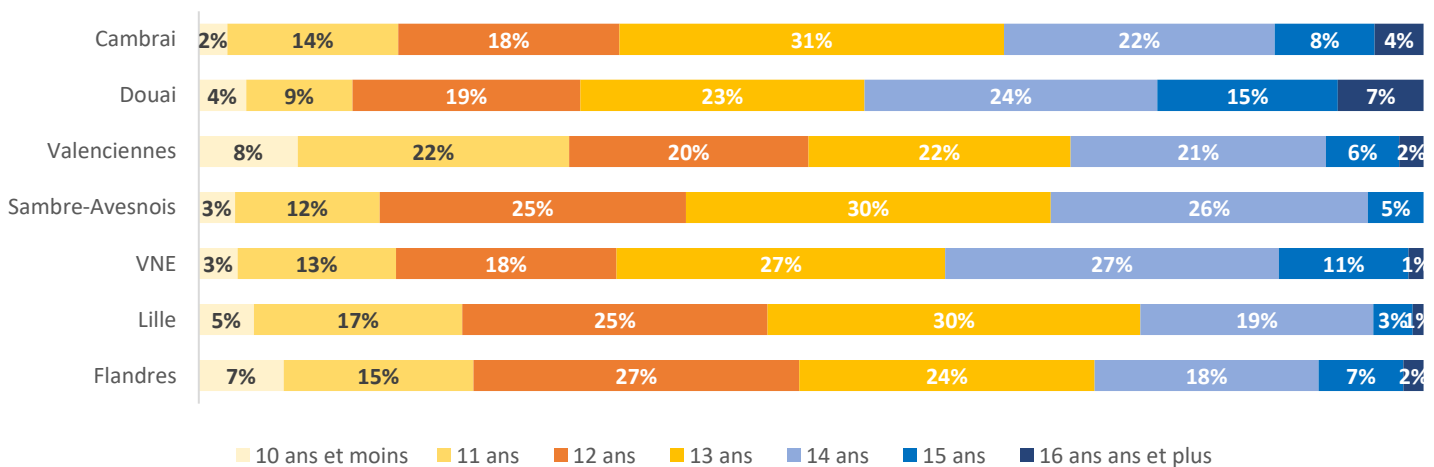
### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE



### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE



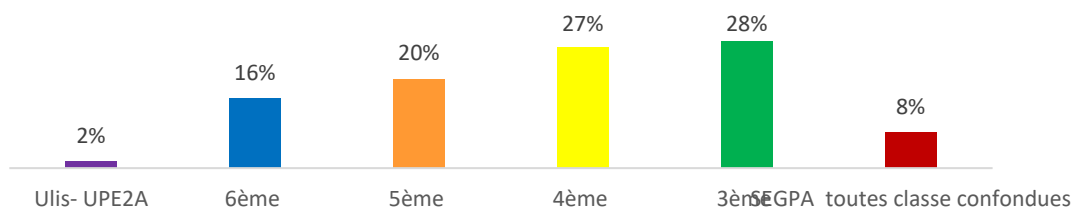
En comparant ces données avec celles de l'année précédente, nous observons une augmentation de la proportion de jeunes de 13 ans et moins sur tous les territoires, à l'exception de Douai et de Cambrai, où la part des jeunes de 14 ans a davantage progressé (+2 points à Cambrai et +10 points à Douai). Ce rajeunissement du public est dans les attendus du schéma départemental.



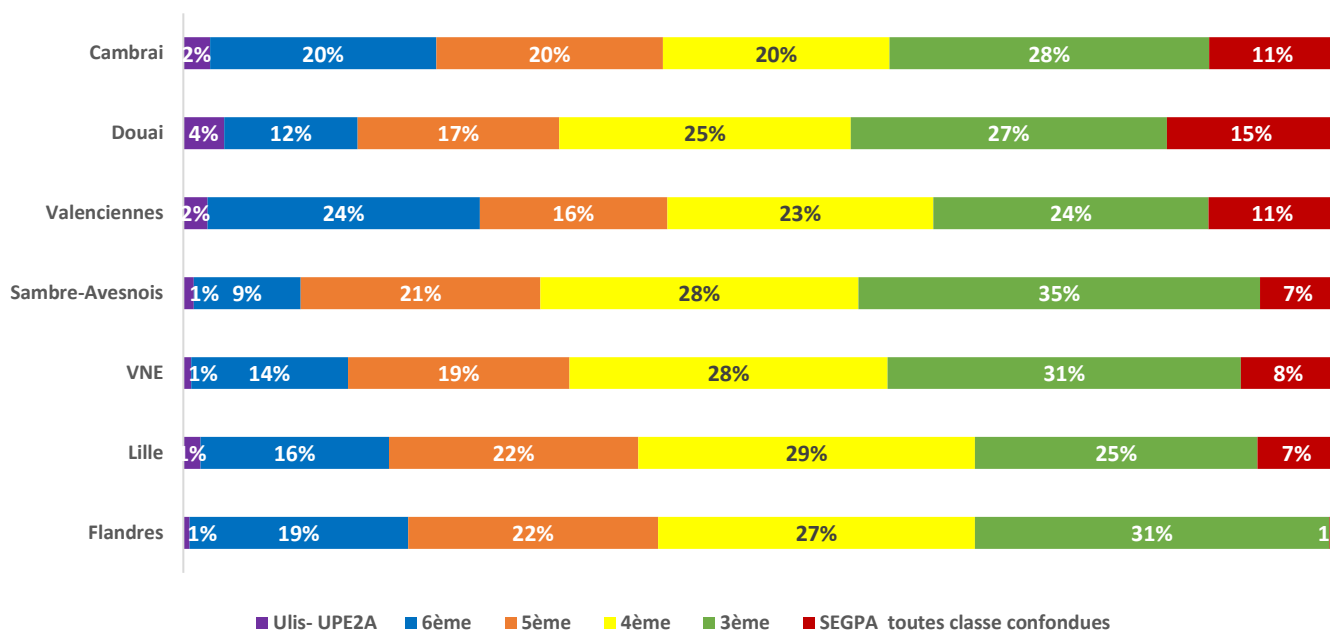
Sur les territoires de Valenciennes, la répartition sur la tranche d'âge 11-14 ans est relativement équilibrée, tandis que dans les Flandres, les jeunes de 12 ans sont les plus nombreux. Sur les autres territoires, ce sont les jeunes de 13 ans qui prédominent.

## 1.3 Classes des collégiens accompagnés par les ALSES

### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE



### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRES



En comparant les données territoriales à celles au niveau départemental, nous constatons :

- **Une proportion plus élevée de jeunes accompagnés, scolarisés en SEGPA** dans les territoires de Douai (15 %), Valenciennes (11 %) et Cambrai (11 %).
- **Une plus grande part de jeunes accompagnés, scolarisés en classe de 3ème** dans les territoires du VNE (31 %), de la Sambre-Avesnois (35 %) et des Flandres (31 %).
- **Une proportion plus importante de jeunes accompagnés en classe de 6ème** dans les territoires de Valenciennes (24 %) et de Cambrai (20 %).

Par rapport à l'année précédente, les variations suivantes sont notables :

- **Une augmentation des jeunes scolarisés en 6ème sur le territoire de Valenciennes (+9 points).**
- **Une hausse des jeunes scolarisés en 3ème dans les territoires des Flandres (+7 points) et de Cambrai (+9 points).**

A la lecture des graphiques, les professionnels apportent des éléments d'analyse liés au public ou à leurs pratiques :

- La présence importante de jeune de 13 ans et en 4<sup>ème</sup> peut s'expliquer par :
  - ❖ La présence dans l'établissement depuis plusieurs années a permis aux éducateurs tisser des liens durant les années de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> et permettent des sollicitations directes d'accompagnements individuels en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.
  - ❖ Cet âge correspond à l'entrée dans l'adolescence, et donc pour certains jeunes de nouveaux questionnements, des changements de comportement.
  - ❖ L'accompagnement des élèves de troisième concerne en grande partie les questions d'orientation scolaire et la recherche de stage.
  - ❖ Certaines thématiques mettent du temps à émerger et à être détectées. Par exemple l'absentéisme perlé demande un temps de recul pour être appréhendé.

Exemple d'une situation :

*Un éducateur a été interpellé par un partenaire à propos d'un jeune en 4<sup>ème</sup> pour une situation de harcèlement. En allant à la rencontre de ce jeune et en échangeant avec lui, l'éducateur a découvert que le jeune était dans un mal être au collège depuis son année de 5<sup>ème</sup>. Il a fallu plusieurs mois pour que le jeune en parle et que la situation soit transmise via le réseau partenarial.*

- L'augmentation des jeunes de 13 ans et moins peut être expliquée par une attention particulière des éducateurs ayant fonction ALSES de se faire connaître auprès de ce public.

En effet, la présence des éducateurs ALSES leur a permis d'être identifiés par les collégiens de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>. Les éducateurs ont développé des actions spécifiques pour développer une identification et une interconnaissance plus rapide avec les 6<sup>èmes</sup> :

- ❖ Des actions de communication en début d'année : présentation dans les classes, participation aux journées d'intégration....
  - ❖ Des projets à destination des 6<sup>èmes</sup>
  - ❖ Des logiques de « passerelle » avec les écoles primaires, facilitées par les médiateurs école famille lorsqu'ils sont présents sur le territoire et dans l'équipe de Prévention Spécialisée.
- A propos des collégiens scolarisés dans des classes SEGPA et ULIS, il est à noter que l'ensemble des collèges ne disposent pas de ce type de dispositif, ce qui peut expliquer des différences entre les territoires. D'une manière générale, la part des jeunes accompagnés scolarisés dans ces classes paraît d'autant plus importante. Cela peut s'expliquer par :
    - ❖ Les difficultés rencontrées par ces jeunes, notamment relationnelles, et un accompagnement notamment axé sur le bien-être, le besoin de parler...
    - ❖ La stigmatisation de ces dispositifs et de leurs élèves, souvent victime de harcèlement.
    - ❖ La saturation des dispositifs existants
    - ❖ Les refus parentaux souvent associés à une perception négative de la SEGPA

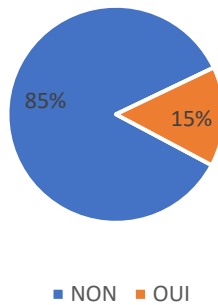
Enfin, dans certains établissements, des temps périscolaires ont été mis en place. Il s'agit d'espaces non obligatoires, où de nombreux jeunes, ne souhaitant pas retourner chez eux, trouvent un refuge.

Dans ces accompagnements, le professeur en charge de la classe est un partenaire important, et certains éducateurs ALSES ont d'ailleurs développé des projets spécifiques à destination des classes SEGPA avec le professeur.

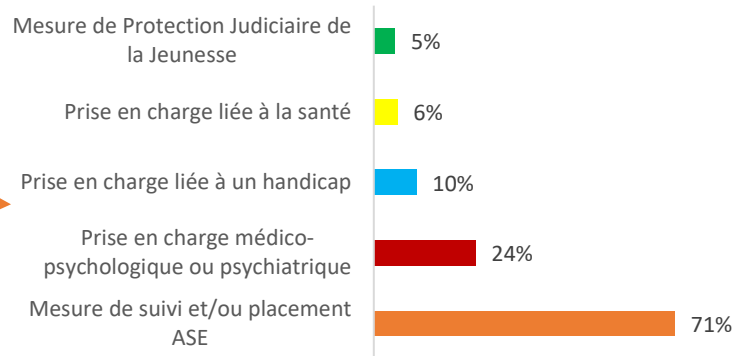
## 1.4 Les mesures de protection de l'enfance et/ ou médicosociales

### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE

#### Mesure de Protection de L'Enfance et/ou médico-sociale



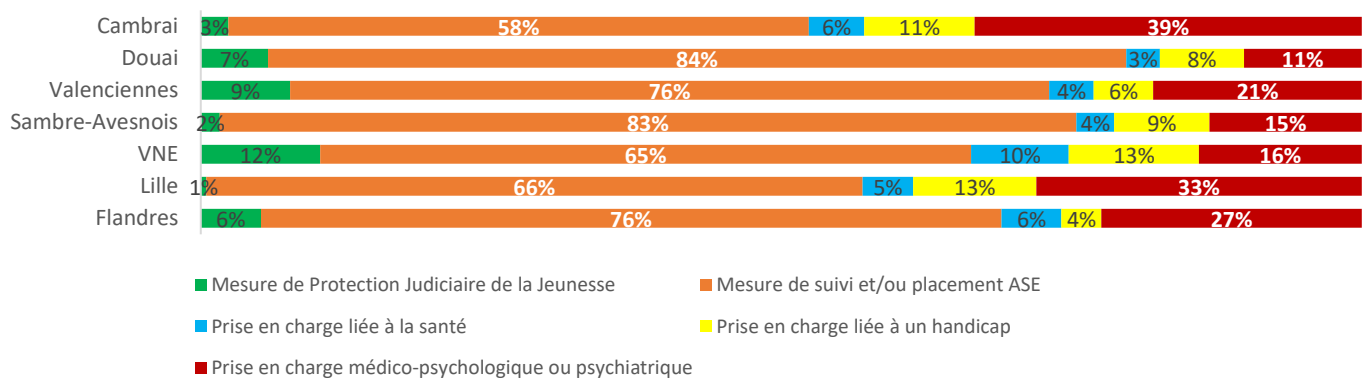
#### Les différentes prises en compte des collégiens



#### Certains jeunes cumulent plusieurs types de prises en compte simultanément.

Parmi les jeunes accompagnés dont les éducateurs ALSSES connaissent une prise en compte liée à la Protection de l'enfance et/ou au secteur médicosocial, **71 % sont sous mesure de suivi ou de placement ASE, et 24 % bénéficient d'un suivi médico-psychologique ou psychiatrique**, contre 21 % au niveau de la Prévention Spécialisée Départementale. Ces chiffres témoignent du mal-être des jeunes, constaté par les équipes de prévention spécialisée, dès leur entrée au collège. Cela renvoie à la problématique croissante de la santé mentale dès le Collège et sa prise en compte dans les accompagnements développés.

### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE



Comparé à la moyenne départementale, on observe :

- Une proportion plus élevée de jeunes sous mesure de suivi et/ou placement ASE sur les territoires de Valenciennes, de Douai, de la Sambre-Avesnois et des Flandres.
- Une proportion plus importante de jeunes qui bénéficient d'une prise en compte médico-psychologique ou psychiatrique sur les territoires de Lille, de Cambrai et de Douai.

## Le regard des professionnels ALSES

Plusieurs éléments de contexte peuvent faire varier l'indicateur au sujet des jeunes accompagnés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance : la présence de Maison d'Enfants à Caractère Sociale (MECS) sur le territoire, la présence de MECS dans l'association de Prévention Spécialisée....

En tant que professionnels s'inscrivant dans la politique de l'Aide Sociale à l'enfance, les éducateurs spécialisés en fonction d'ALSES ont une attention et une expertise sur ces situations.

Trois modalités de Prévention Spécialisée sont particulièrement mobilisées sur ces situations :

- ❖ La présence hors du collège
- ❖ Les visites à domicile
- ❖ La présence d'une équipe territoriale sur laquelle l'éducateur ALSES peut s'appuyer

Elles permettent de (re)faire le lien avec les parents, la famille et sont supports d'accompagnements individuels pour le jeune et la famille. (Soutien parental...)

Dans ces situations, les éducateurs spécialisés en fonction d'ALSES sont particulièrement vigilants à la logique partenariale, et à l'importance d'une complémentarité des actions et des acteurs.

### Exemple de situation :

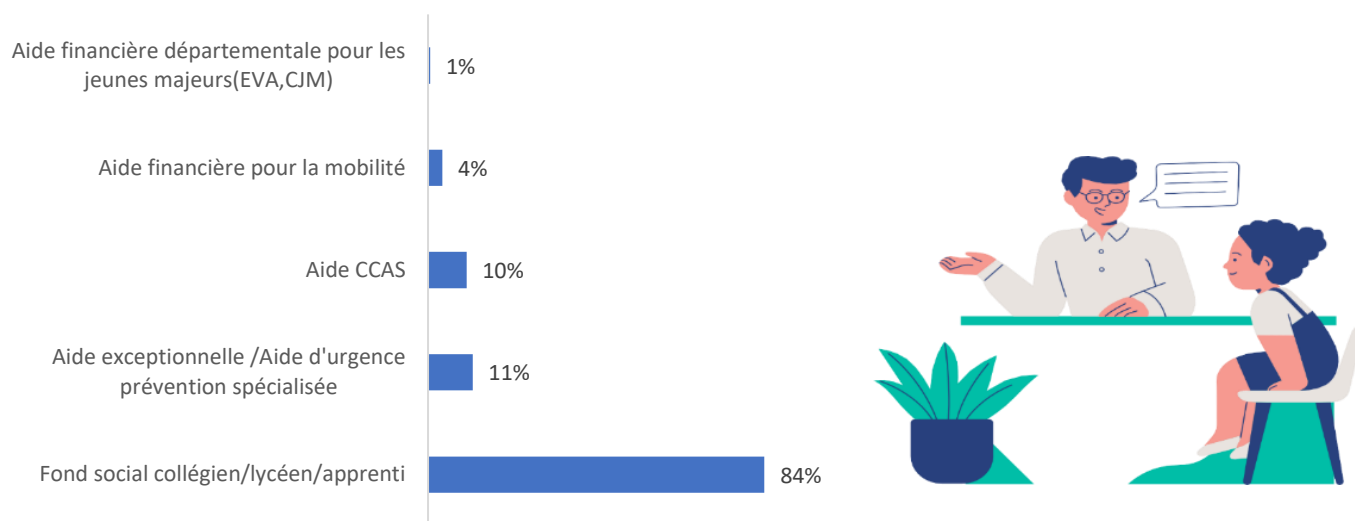
*La jeune D. a rencontré l'éducatrice de prévention spécialisée en fonction d'ALSES au collège il y a deux ans. A l'époque, elle ne vient presque jamais en cours et les rencontres sur l'extérieur sont relativement complexes : elle a plusieurs adresses où les portes demeurent closes et personne ne répond au téléphone. L'éducatrice la voit donc très peu lorsqu'elle est au collège mais devine via les rares échanges qu'à la maison, la situation est apparait problématique*

*Après des Informations Préoccupantes de l'Education Nationale, une OPP survient. Toute la fratrie est placée. D. fugue et revient sur le territoire. L'éducatrice en fonction d'ALSES parvient à la rencontrer de manière interposée, via un autre jeune accompagné par son collègue. Elle a 14 ans, erre de squats en squats et consomme de manière régulière alcool et cannabis. Lors des séquences de travail de rue, l'éducatrice en fonction d'ALSES la voit régulièrement et arrive établir une relation de confiance avec elle. Après quelques semaines, la jeune accepte de rencontrer sa référente à l'Aide Sociale à l'Enfance au sein des locaux de l'association de Prévention Spécialisée.*

*La dynamique d'errance dans laquelle se trouvait D. ne permettait plus aux services sociaux d'entrer en communication avec elle. L'intervention de la Prévention Spécialisée a permis qu'un lien s'établisse entre la jeune et la référente sociale. L'équipe de Prévention Spécialisée a maintenu un lien sur les deux années, au-delà des changements de situation scolaire et de lieux d'hébergement.*

*Désormais hébergée au sein de sa belle-famille, D. est accompagnée par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance. Elle continue d'être en lien avec l'équipe de Prévention Spécialisée, qu'elle vient désormais solliciter pour l'accompagner dans une reprise de scolarité / une insertion professionnelle.*

## 1.5 Les aides financières des collégiens accompagnés par les ALSES



En réponse à la question qui concerne les « Aides financières du jeune accompagné », les éducateurs ont signalé que 197 jeunes en bénéficient, soit 5,6 % des jeunes pris en charge.

**La Prévention Spécialisée peut accorder des aides d'urgence en fonction des situations rencontrées. Comparé à l'année précédente, les aides accordées par la Prévention Spécialisée ont augmenté de 5 %. Cela montre le niveau de précarité qui augmente chez les plus jeunes.**

### Le regard des professionnels ALSES

Cette donnée n'est pas connue de manière systématique de la part des éducateurs, en dehors des demandes qu'ils effectuent. Ces indicateurs reflètent donc pour partie les demandes réalisées par les éducateurs.

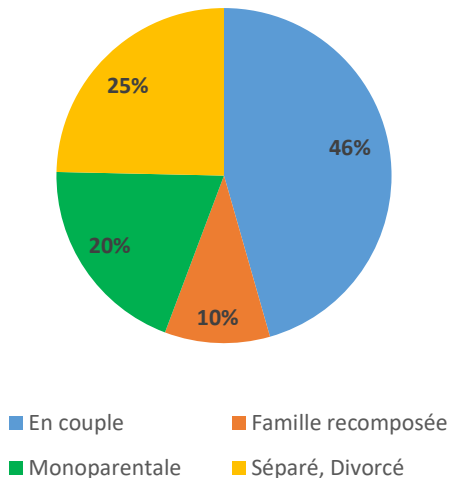
Les modalités de la mobilisation d'une aide d'urgence « Prévention Spécialisée » varient selon les structures de Prévention Spécialisée.

D'une manière générale, ces fonds sont utilisés de façon exceptionnelle lorsque le droit commun a été ou ne peut pas être mobilisé, et sur diagnostic de l'équipe éducative. Cette aide est mobilisée notamment pour des denrées alimentaires, des titres de transports.

## Chapitre 2 : Situations des familles des collégiens accompagnés par les éducateurs spécialisés ayant fonction d'ALSES

### 2.1 Les configurations familiales des collégiens accompagnés

#### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE

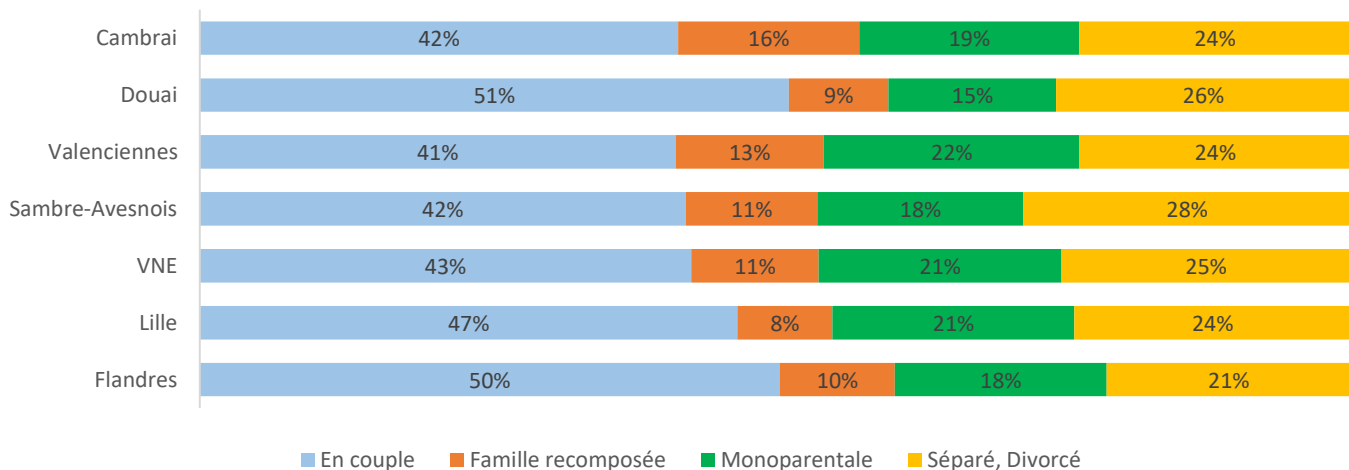


L'INSEE estime que 66 % des familles sont de type traditionnel, **seulement 46 % des collégiens accompagnés par la Prévention Spécialisée proviennent de ces familles dites « traditionnelles ».**

Comparé à l'année précédente, **la proportion de parents séparés ou divorcés a augmenté de 5 points**, tandis que celle des familles monoparentales a diminué de 4 points.

Il reste la problématique souvent observée par les professionnels de ces familles où l'éducation est à la charge exclusive de la mère.

#### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE



Sur l'ensemble des territoires, la part des jeunes qui vivent avec leurs parents en couple reste inférieure à la moyenne nationale de 66%.

Pour rappel, le taux de familles monoparentales reste élevé (33%) dans les quartiers dits prioritaires de la ville en comparaison avec la moyenne nationale (23%), ce qui n'est pas sans conséquence quant aux indices de vulnérabilité.

## Le regard des professionnels ALSES

Les configurations familiales évoluent et se révèlent diverses, possiblement problématiques. A titre d'exemple, les professionnels sont de plus en plus confrontés à des situations de parents séparés mais qui, pour des raisons financières et des difficultés d'accès au logement, sont contraints de vivre ensemble au domicile familial. Ces situations peuvent avoir un impact sur l'ambiance familiale et, en particulier, sur le bien-être des enfants.

### Situation de T., élève en 4<sup>ème</sup> :

*L'éducatrice spécialisée en fonction d'ALSES est interpellée par l'équipe éducative car il semble que T. a changé de comportement depuis l'année précédente et adopte une posture de plus en plus provocatrice par rapport aux adultes.*

*T. avait déjà participé à des actions collectives organisées par l'éducateur spécialisé et une relation avait été établie avec le jeune et la famille.*

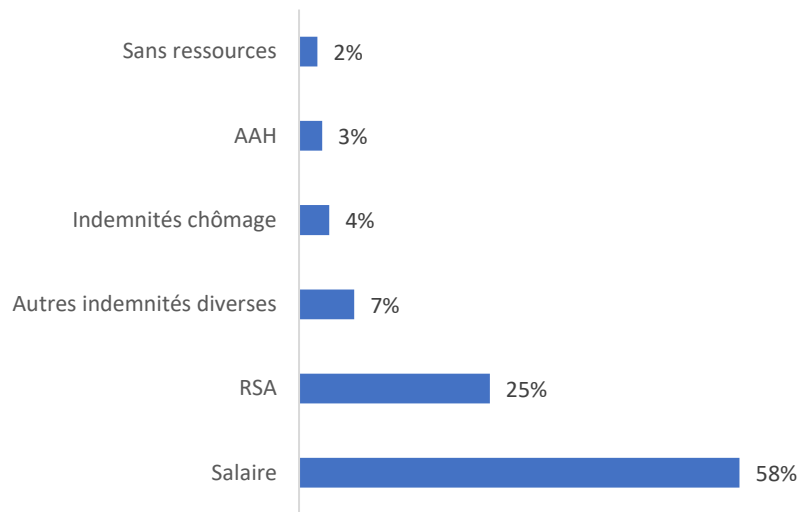
*L'éducatrice a alors contacté la mère de T., qui a expliqué qu'elle et le père se séparaient. Cependant, pour des raisons économiques et des difficultés d'accès au logement, ils vivent encore tous les deux au domicile parental. Cette situation génère des tensions fortes au sein du domicile.*

*En accord avec les parents, l'éducatrice a pris contact avec la Maison Nord Solidarité à propos de la demande de logement.*

*En parallèle, l'éducatrice travaille avec T. de manière individuelle sur sa relation avec l'adulte, sa remobilisation et son projet scolaire et professionnel (recherche de stage, découverte des métiers...), et sur ce qu'il ressent et son rôle/sa place à la maison.*



## 2.2 Les ressources financières des familles des collégiens accompagnés



Selon l'INSEE, 1 enfant sur 8 n'a aucun parent en emploi.

**41% des jeunes accompagnés par les ALSES sont issus de familles pour qui les ressources principales ne sont pas reliées à un salaire.**

Selon les éducateurs en fonction d'ALSES, il convient d'aborder les configurations familiales avec prudence. En effet, au fil de leurs expériences, ils ont observé deux phénomènes récurrents :

- Des parents séparés ou divorcés qui vivent sous le même toit en raison de la crise du logement.
- Des parents en couple non déclaré, en raison de difficultés économiques.

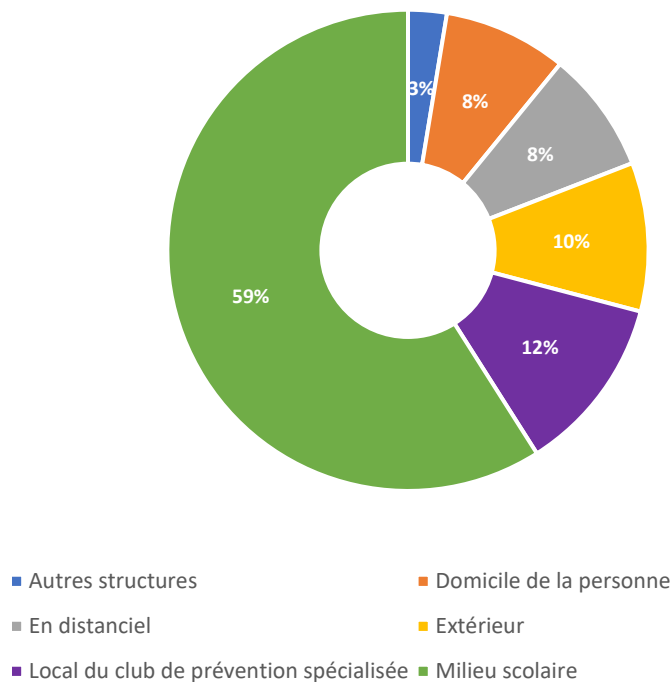
Ces situations peuvent avoir un impact sur l'ambiance familiale et, en particulier, sur le bien-être des enfants.

Les ressources financières ne sont pas systématiquement abordées par les professionnels, cependant chacun est convaincu que plus l'environnement global du jeune est pris en compte, meilleure sera la qualité de l'accompagnement éducatif proposé. Ces informations peuvent également être prises en compte à un stade plus avancé de l'accompagnement.

Ces informations peuvent également être prises en compte à un stade plus avancé de l'accompagnement.

## Chapitre 3 : Les accompagnements socio-éducatifs menés par les éducateurs spécialisés ayant fonction d'ALSES

### 3.1 Le lieu des accompagnements socio-éducatifs



41 % des accompagnements se réalisent en dehors des établissements scolaires et confirment le nécessaire ancrage territorial et partenarial des éducateurs spécialisés ayant fonction d'ALSES.

#### Le regard des professionnels ALSES

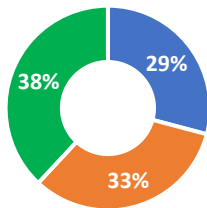
L'item « extérieur » fait référence à la mobilisation du travail de rue dans le cadre des accompagnements individuels. Attention cependant, cela correspond à une partie seulement du travail de rue réalisé par les éducateurs spécialisés en fonction d'ALSES.

### 3.2 L'origine de la demande d'accompagnement des collégiens accompagnés par les ALSES

Les demandes d'accompagnements socioéducatifs des jeunes émergent de 3 manières :

- Par les modalités d'actions des éducateurs en Prévention Spécialisée (travail de rue, présence sociale, activités collectives ponctuelles...),
- Par les publics eux-mêmes (le jeune, des amis du jeunes, un membre de la famille...),
- Par les partenaires.

#### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE

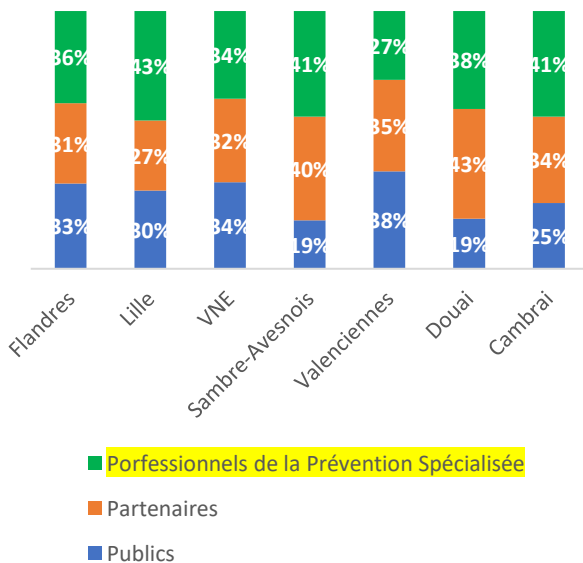


- Publics
- Partenaires
- Professionnels de la Prévention Spécialisée

La proportion des accompagnements socioéducatifs issus des actions menées par les éducateurs en Prévention Spécialisée est de 38 %. Ce chiffre élevé s'explique en grande partie par l'engagement social des éducateurs ALSES dans les collèges.

Il est également à souligner que les 33 % des accompagnements résultant d'orientations faites par des partenaires proviennent principalement des établissements scolaires. (Cf. : orientation par les partenaires page 19.

#### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE



- Professionnels de la Prévention Spécialisée
- Partenaires
- Publics

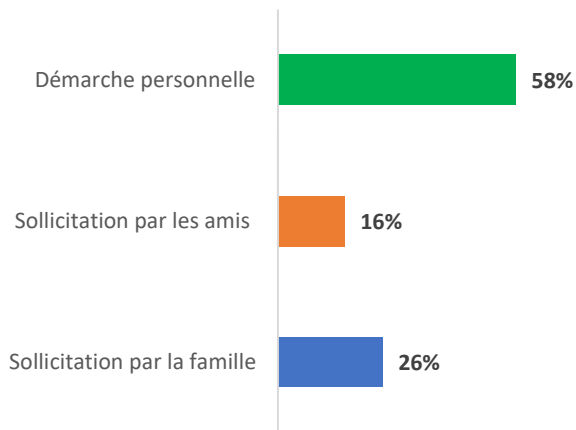
L'origine de l'accompagnement varie selon les territoires.

D'après ce graphique, nous pouvons constater :

- Sur les territoires de Valenciennes, 38 % des demandes proviennent des publics, **(+9 points par rapport à la donnée départementale).**
- Sur les territoires de la Sambre-Avesnois et de Douai, **plus de 70 % des demandes émanent des actions menées par les éducateurs en Prévention Spécialisée et du travail partenarial établi avec les collèges.**

## a) Sollicitation par les publics

### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE

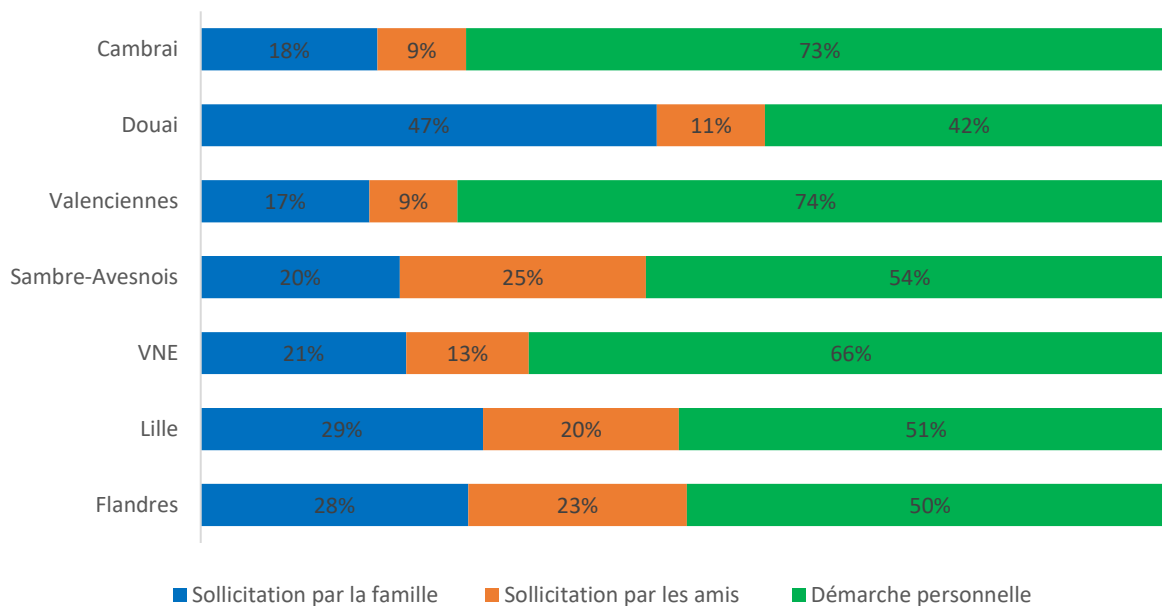


Pour mémoire, la part des orientations provenant des publics est de 29 % (cf : [graphique page 16 / origine de la demande](#)).

**La démarche personnelle demeure prédominante et a augmenté de 4 points par rapport à l'année précédente.**

L'ancrage territorial, le travail de rue et la présence sociale sont complémentaires et indissociables pour favoriser les accompagnements socioéducatifs.

### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE



Comme lors des deux années précédentes, **les territoires de Douai se caractérisent par une très forte sollicitation des familles, atteignant 47 %**, un taux bien supérieur à la moyenne départementale de 26 %.

On observe également que la proportion des accompagnements provenant directement des publics est supérieure à la moyenne départementale sur les territoires de Cambrai, de Douai, de Valenciennes et du Versant Nord Est.

## Le regard des professionnels ALSES

Ces données montrent l'importance d'une présence durable dans les établissements et du travail de lien réalisé avec l'ensemble des collégiens.

Cette identification de l'éducateur comme personne ressource permet l'émergence des demandes tant pour les démarches personnelles que pour les sollicitations par les amis ou la famille.

*Par exemple, les professionnels sont souvent interpellés par les grands frères ou sœurs lors de l'arrivée au collège des petits frères ou sœurs.*

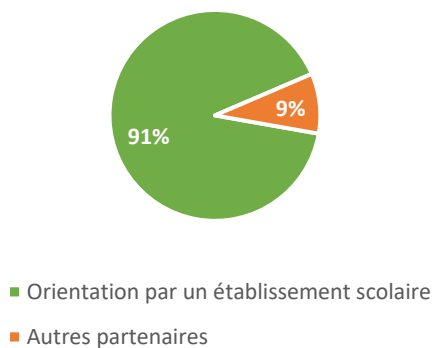
C'est aussi le lien de confiance préalablement établi qui est souvent mis en avant lors d'orientation par les pairs.

### Exemple de situation

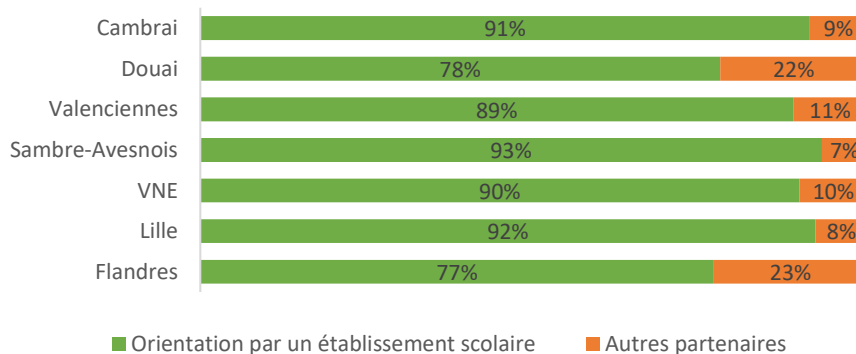
*Une professionnelle a été sollicitée par une jeune qu'elle connaissait entre autres grâce à des actions collectives. Elle l'a interpellé à propos d'une de ces amies qui s'était confiée à elle et lui avait montré ses scarifications, lui demandant de ne pas en parler. Ayant une relation de confiance avec l'éducatrice, la jeune est tout de même venue en parler en lui demandant de ne pas dire que cela venait d'elle. Pour donner suite à cette sollicitation, l'éducatrice a pu aller vers la jeune en souffrance et débiter un accompagnement individuel.*

### **b) Orientations par les partenaires**

#### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE



#### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE



**91 % des orientations effectuées par les partenaires concernent les établissements scolaires.**

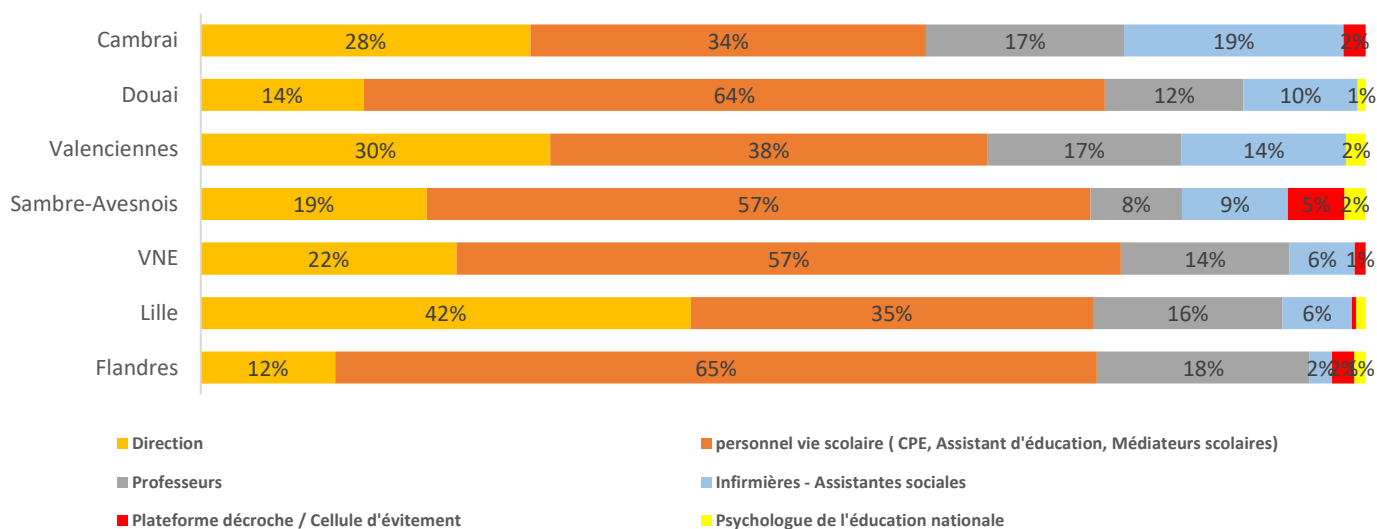
Sur les territoires de Douai et des Flandres, nous observons des orientations provenant d'autres partenaires, qui sont bien supérieures à la moyenne départementale (**22 % pour Douai et 23 % pour les Flandres**).

#### Répartition selon les fonctions dans les établissements scolaires

## A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE



## A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE



Sur l'ensemble des territoires, les orientations sont principalement effectuées par les personnels de la vie scolaire, à l'exception des territoires de Lille, où une plus grande part des orientations provient des directions (42 %).

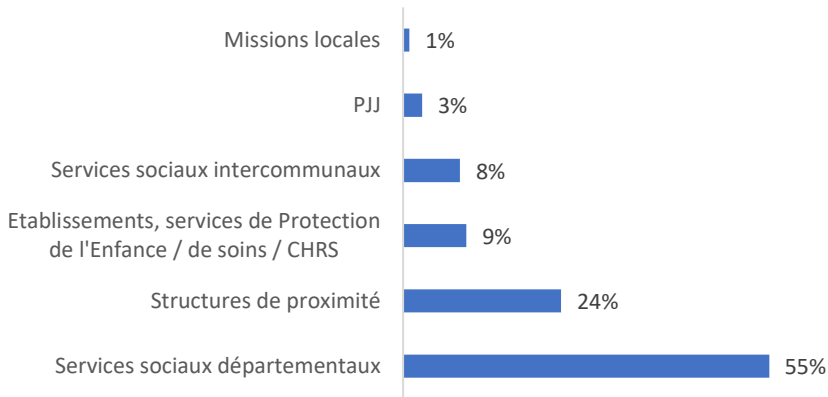
### Le regard des professionnels ALSES

Les orientations par les partenaires de l'Education Nationale sont facilitées par :

- ❖ Une présence des éducateurs au sein de l'établissement permettant une interpellation directe au quotidien
- ❖ Le fait que les éducateurs ALSES aient un bureau, voire une bannette dans l'établissement scolaire
- ❖ La présence des éducateurs au sein des instances par exemple dans les groupes de prévention du Décrochage Scolaire.

## Répartition des autres partenaires

### A l'échelle départementale

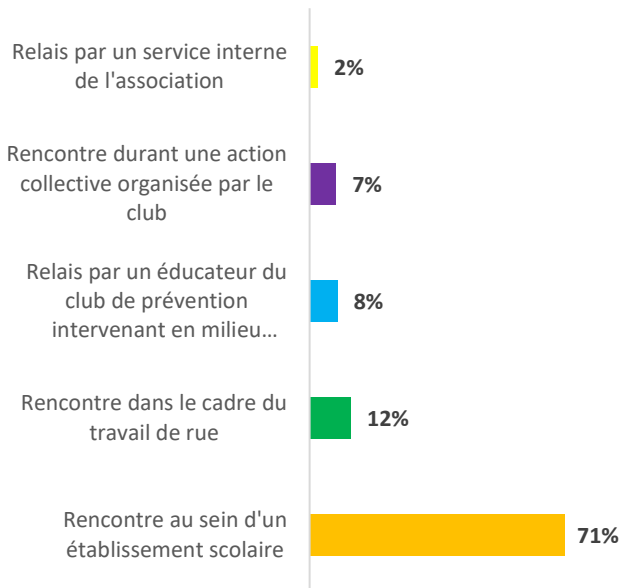


**Pour rappel :** part des orientations des autres partenaires : 9% parmi les 33% des orientations effectuées par les partenaires.

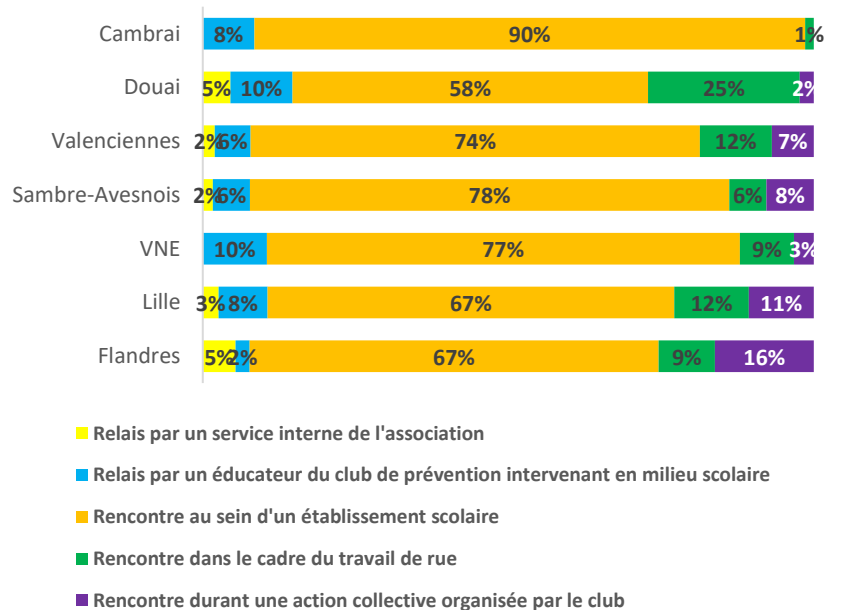
**Les orientations effectuées par des services sociaux départementaux sont majoritaires avec un taux de 55%.**

### c) Orientations par les professionnels de la Prévention Spécialisée

#### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE



#### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE

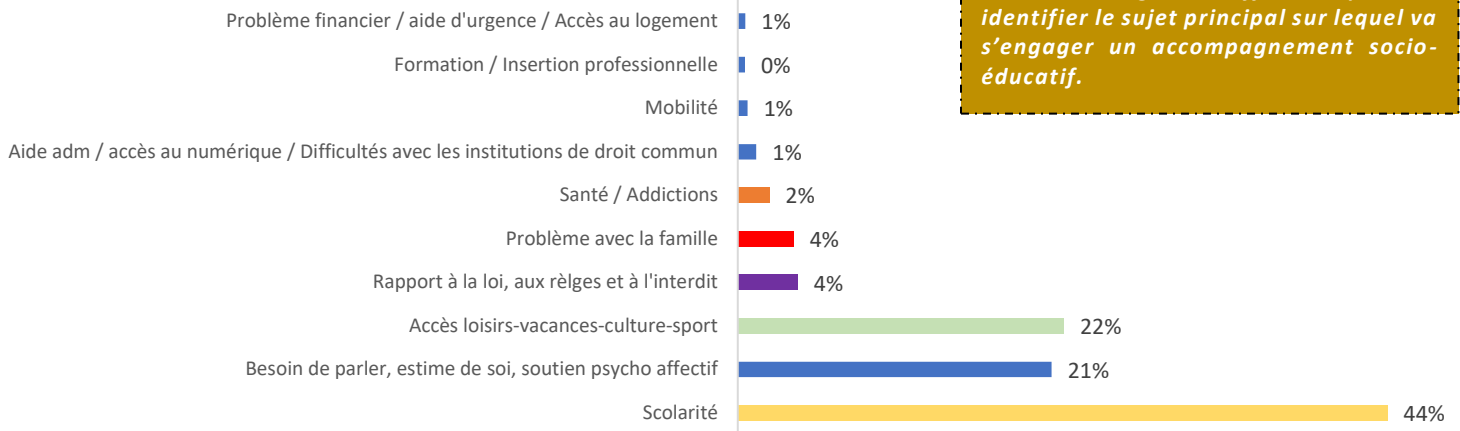


Pour rappel, la part des orientations qui proviennent des professionnels de la Prévention Spécialisée est de 38 %.

**La proportion importante de rencontres au sein des établissements scolaires est directement liée à la présence des éducateurs spécialisés en fonction d'ALSES. Cependant, il est capital de souligner que le travail de rue et les actions collectives demeurent des modalités importantes pour favoriser l'adhésion et repérer les jeunes collégiens.**

### 3.3 La demande principale des collégiens accompagnés par les ALSES

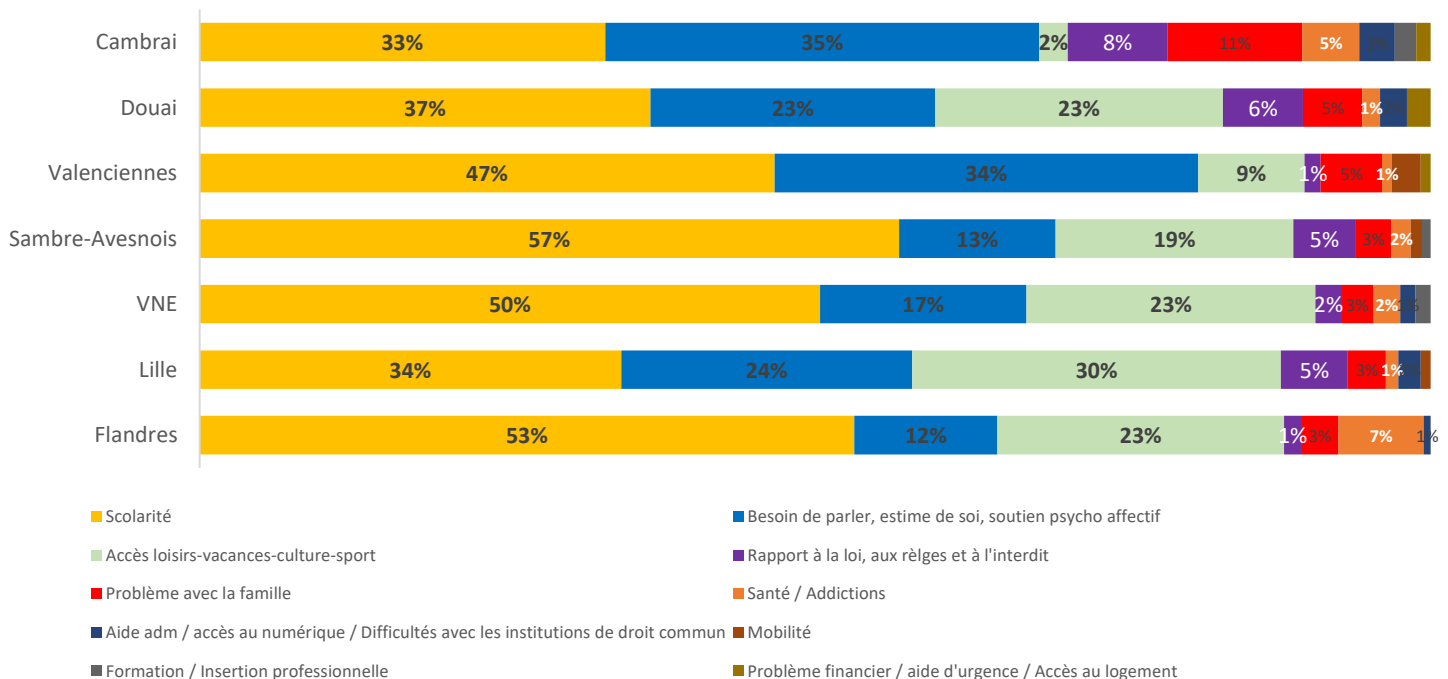
#### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE



Les professionnels ne peuvent cocher qu'une seule thématique sur la grille de saisie. Il s'agit en effet de pouvoir identifier le sujet principal sur lequel va s'engager un accompagnement socio-éducatif.

Les sollicitations restent majoritairement liées à la scolarité avec 44 % des demandes principales. On constate également un besoin de parler important chez les jeunes collégiens (21% des demandes).

#### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE



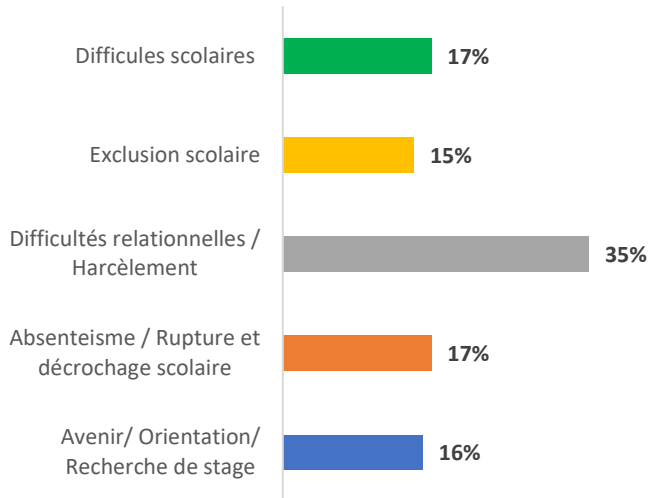
Sur les territoires des Flandres, du Versant Nord Est, de la Sambre-Avesnois et de Valenciennes, la proportion des demandes liées à la scolarité est supérieure à la moyenne départementale.

Sur les territoires de Cambrai, le besoin de parler, le soutien psycho affectif est prédominant avec un taux de 35%.



### 3.3.1 Focus sur le type de demande principale concernant la scolarité

#### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE

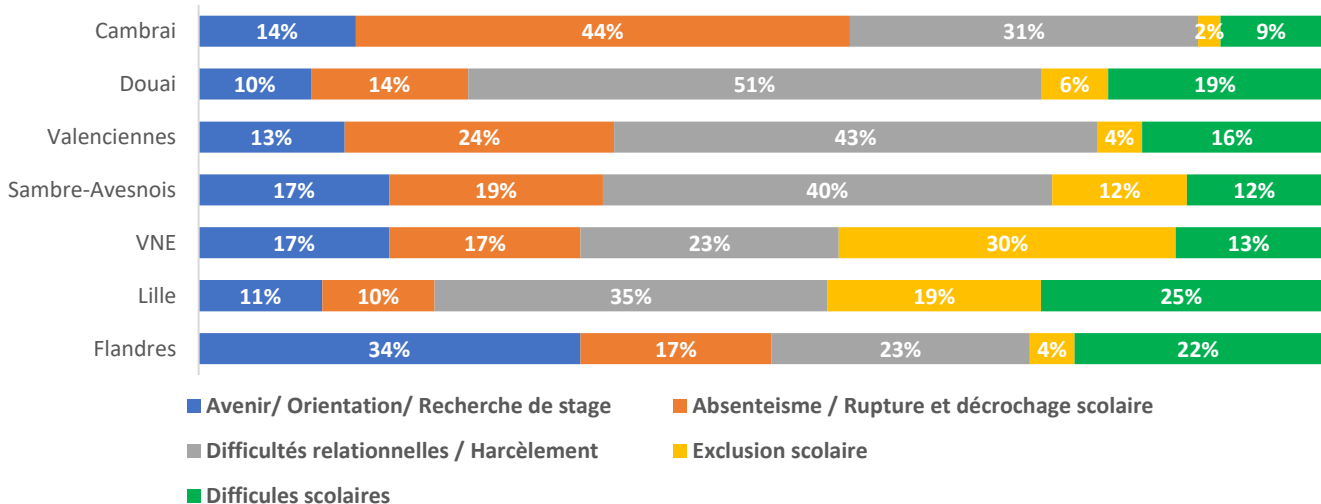


La proportion des demandes qui concernent « des difficultés relationnelles / le harcèlement » s'élève à 35 % et a augmenté de 3 points par rapport à l'année précédente.

Les demandes liées aux situations d'exclusion scolaire ont également connu une hausse de 3 points.

**Il est essentiel de souligner la diversité des demandes auxquelles les ALSÉS sont confrontés.**

#### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE



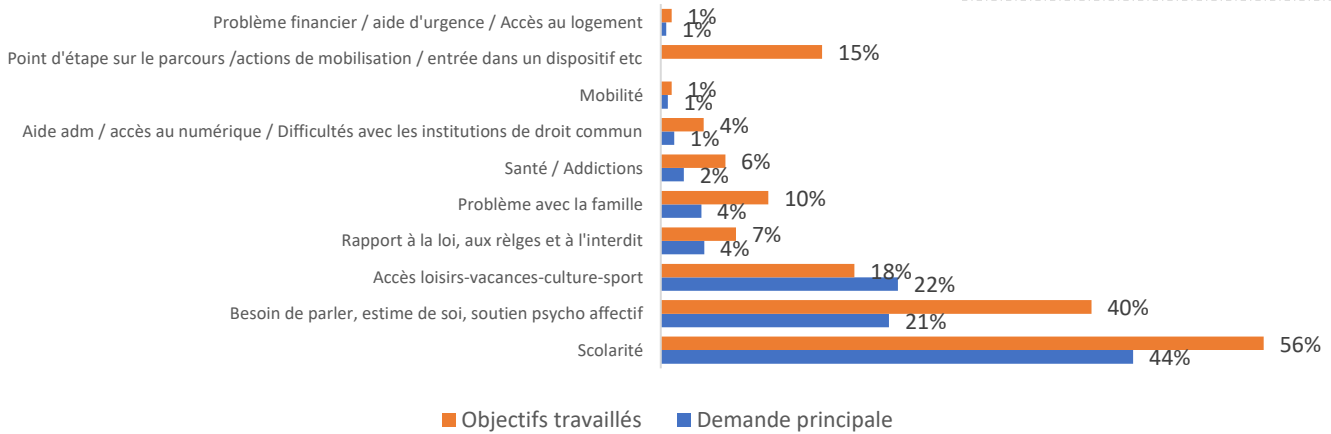
**Sur l'ensemble des territoires, les demandes liées aux difficultés relationnelles et au harcèlement occupent la première place, à l'exception des territoires de Cambrai et des Flandres.**

- Sur les territoires de Cambrai, les demandes concernent principalement l'absentéisme, la rupture et le décrochage scolaire (44 %).
- Sur les territoires des Flandres, les demandes se rapportent davantage à l'avenir, à l'orientation et à la recherche de stage (34 %).
- Les demandes liées aux difficultés scolaires dépassent la moyenne départementale sur les territoires de Lille (25 %), des Flandres (22 %) et de Douai (19 %).

### 3.4 Les objectifs travaillés avec les collégiens accompagnés

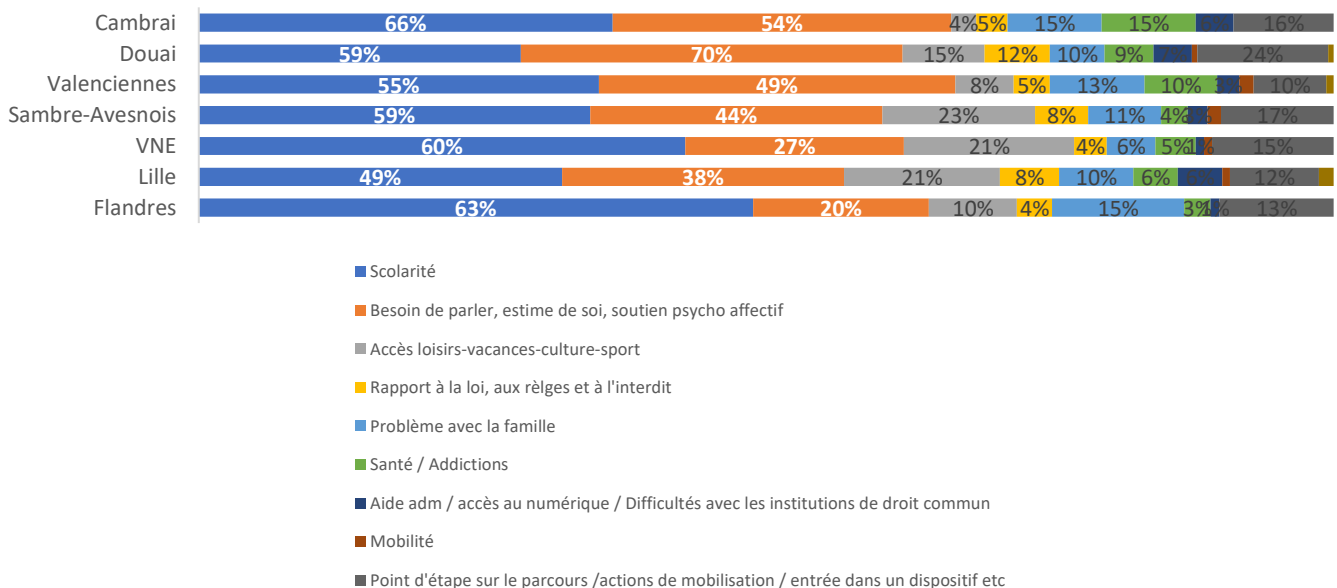
#### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE

Plusieurs objectifs peuvent être travaillés durant les accompagnements socioéducatifs.



La scolarité ainsi que le besoin de parler et de bénéficier d'un soutien psychoaffectif sont des objectifs largement abordés avec les jeunes accompagnés par les ALSÉS. Nous pouvons constater également que ces jeunes rencontrent souvent des difficultés au sein de leur famille. **Des points d'étape qui concernent leur parcours sont essentiels pour restaurer leur confiance en eux et leur permettre de prendre conscience de l'évolution de leur situation.**

#### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE



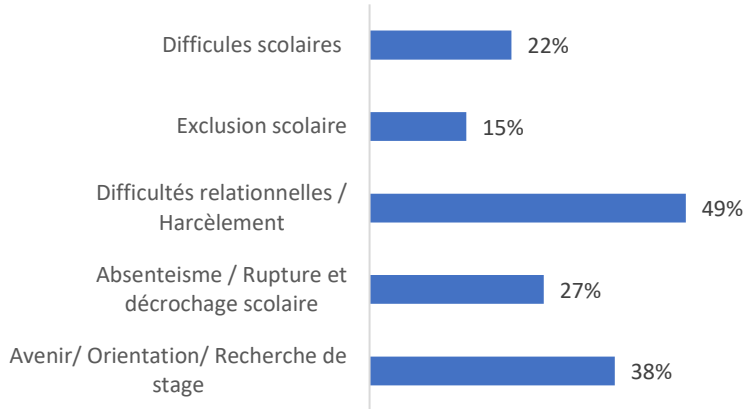
**Les territoires de Cambrai se distinguent par un taux d'objectifs axés sur la santé, largement supérieur à celui du département (15 %).**

**Sur les territoires de Douai, les objectifs liés au besoin de parler et au soutien psychoaffectif occupent la première place, contrairement aux autres territoires où la scolarité est principalement abordée.**

### 3.4.1 Focus sur les objectifs travaillés en lien avec la scolarité

#### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE

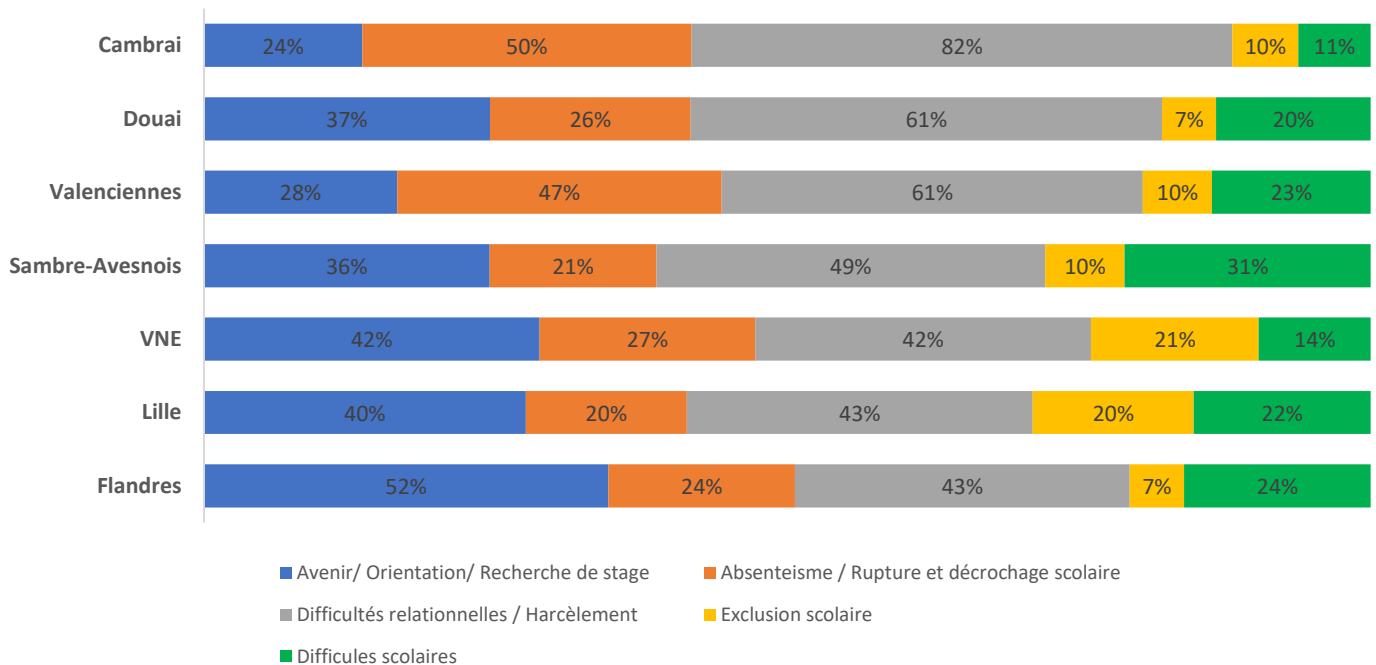
Plusieurs objectifs peuvent être travaillés durant les accompagnements socioéducatifs.



Précédemment, nous avons examiné la répartition des demandes liées à la scolarité. (cf. [3.3.1 du rapport](#))

Bien que les demandes concernant l'avenir, l'orientation et la recherche de stage représentent 16 % et se classent en quatrième position, cette catégorie se hisse au deuxième rang des objectifs travaillés.

#### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE



Le graphique illustre que la majorité des objectifs abordés concernent les difficultés relationnelles et le harcèlement sur l'ensemble des territoires, à l'exception des territoires des Flandres et du VNE.

En effet, sur les territoires du VNE, les difficultés relationnelles et le harcèlement sont aussi fréquemment traités que les thèmes liés à l'avenir, à l'orientation et à la recherche de stage.

Sur les territoires des Flandres, ce dernier thème est l'objectif le plus travaillé.

## Le regard des professionnels ALSES

*En général, lorsque l'objectif principal de la première rencontre porte sur l'accès aux loisirs, à la culture, etc., les objectifs abordés par la suite sont bien différents et variés. Cette approche permet en effet de déboucher sur un accompagnement individualisé, englobant plusieurs objectifs à travailler.*

*Les professionnels ont observé que les demandes faisant suite à des exclusions scolaires peuvent être liées à des difficultés telles que la gestion émotions...*

*Par exemple, un professionnel a été sollicité par un groupe de collégien pour organiser une action collective sportive. La plupart des jeunes ont ensuite été accompagnés individuellement par le professionnel sur d'autres thématiques.*

*Les points d'étape sont effectués régulièrement lors des accompagnements individuels. En effet, il est important de prendre du recul sur le travail accompli, et le travail qui reste à mener avec le jeune. Les points d'étapes sont notamment réalisés lors :*

- *D'aménagements ou de mobilisation de dispositif alternatif (SACE, aménagements d'horaire, accueil de jour...)*
- *De suivi d'une situation par exemple dans le cadre du dispositif PHARE ou à la suite d'une commission éducative qui a mis en place un cahier de suivi en lien avec le CPE et l'APS.*
- *De rencontres multi-partenariales*

*Avenir / orientation / recherche de stage : certains professionnels ont développé une communication spécifique à destination des 4<sup>èmes</sup> et sont désormais identifiés comme ressource sur la recherche de stage et de contrat d'apprentissage pour les plus âgés.*

*Les difficultés relationnelles sont une part importante du quotidien des professionnels. Cependant, il est intéressant de noter que ce travail dépend aussi des ressources internes aux établissements. Ainsi, par exemple, dans les établissements ayant des professionnels assistants chargés de prévention et de sécurité (APS), une collaboration basée sur la complémentarité est mis en place sur ce type de situations.*

*Cet item prend différentes formes :*

- *Un accompagnement individuel dans le rapport à l'adulte à la suite de commissions éducatives notamment*
- *Des demandes de médiations entre jeunes*
- *Un travail sur certains phénomènes de groupe observés au sein de l'établissement scolaire*
- *La détection et l'accompagnement de jeunes plus isolés ou en retrait, notamment pour des collégiens venant d'arriver au sein de l'établissement. Un travail de lien avec d'autres élèves, via des actions collectives ou des logiques de parrainage peut être mis en place.*
- *Des sollicitations par les professeurs pour améliorer la relation avec un jeune.*

*Ils sont ainsi amenés à effectuer de la médiation entre les jeunes, aider à l'inclusion et soutenir les professeurs dans leurs relations avec les élèves.*

### Exemple de situation :

*Deux élèves se sont bagarrés en CE2 et à la suite de cela s'est établie une tension entre les deux familles. Cette situation a suivi les jeunes jusqu'au collège où des tensions persistaient entre les deux jeunes. Après prise de contact et accord des parents, l'éducateur spécialisé a mis en place un travail spécifique avec les deux jeunes articulant :*

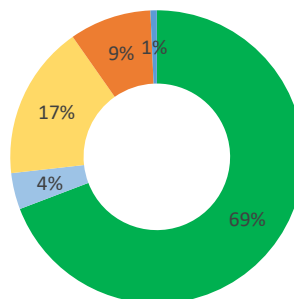
- *Des points individuels*
- *Des rencontres régulières à trois*
- *Des actions collectives où chacun mobilise un ou plusieurs amis.*

*Ce travail avait comme objectif de leur faire découvrir des points communs, des jeux et activités en commun, et de travailler sur l'engagement de respecter l'autre. Aujourd'hui, les relations entre les jeunes se sont fortement apaisées. Les rencontres régulières à trois se poursuivent.*

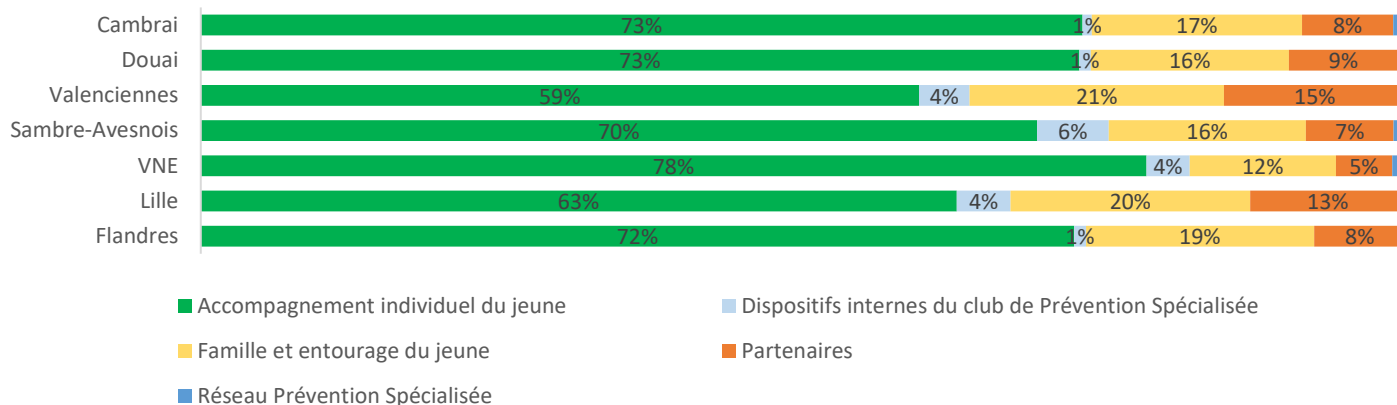
### 3.5 les modalités mobilisées durant les accompagnements individuels

#### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE

- Accompagnement individuel du jeune
- Dispositifs internes du club de Prévention Spécialisée
- Famille et entourage du jeune
- Partenaires
- Réseau Prévention Spécialisée



#### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRES



L'accompagnement individuel est la modalité première mobilisée. Il s'agit des temps d'accompagnements ou l'éducateur est en vis-à-vis avec le jeune.

#### En comparaison avec les données départementales, nous observons que :

- La mobilisation des partenaires est plus importante sur les territoires de Valenciennes et de Lille.
- La mobilisation des familles est également plus élevée sur les territoires de Valenciennes, de Lille et des Flandres.

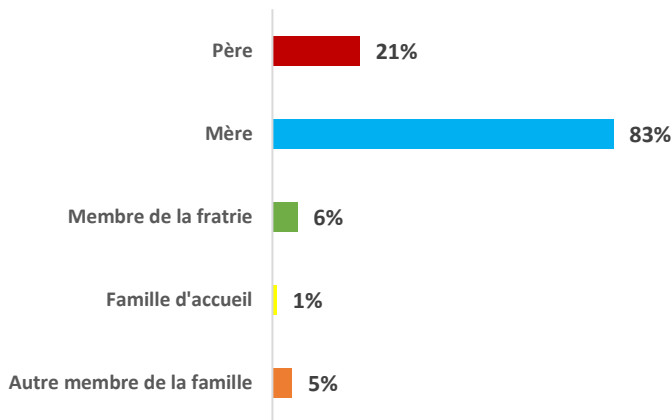
On note que des dispositifs internes aux clubs peuvent être mobilisés par les jeunes accompagnés dans le cadre de la prévention spécialisée.

Il est intéressant de noter que le nombre important de postes ALSES permet une mise en réseau des professionnels dans le cadre des accompagnements individuels. Par exemple, lors d'exclusion / réorientation d'un jeune sur un autre établissement scolaire. Cela est d'autant plus facilité par le support du réseau Prévention Spécialisée.

### 3.5.1 Focus sur la mobilisation des familles

Pour rappel, la famille est impliquée dans 17 % des accompagnements socio-éducatifs. L'engagement de l'environnement du jeune dans les démarches d'accompagnement est essentiel. Lorsque cela est possible, les éducateurs de Prévention Spécialisée mettent en valeur le rôle des familles.

#### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE

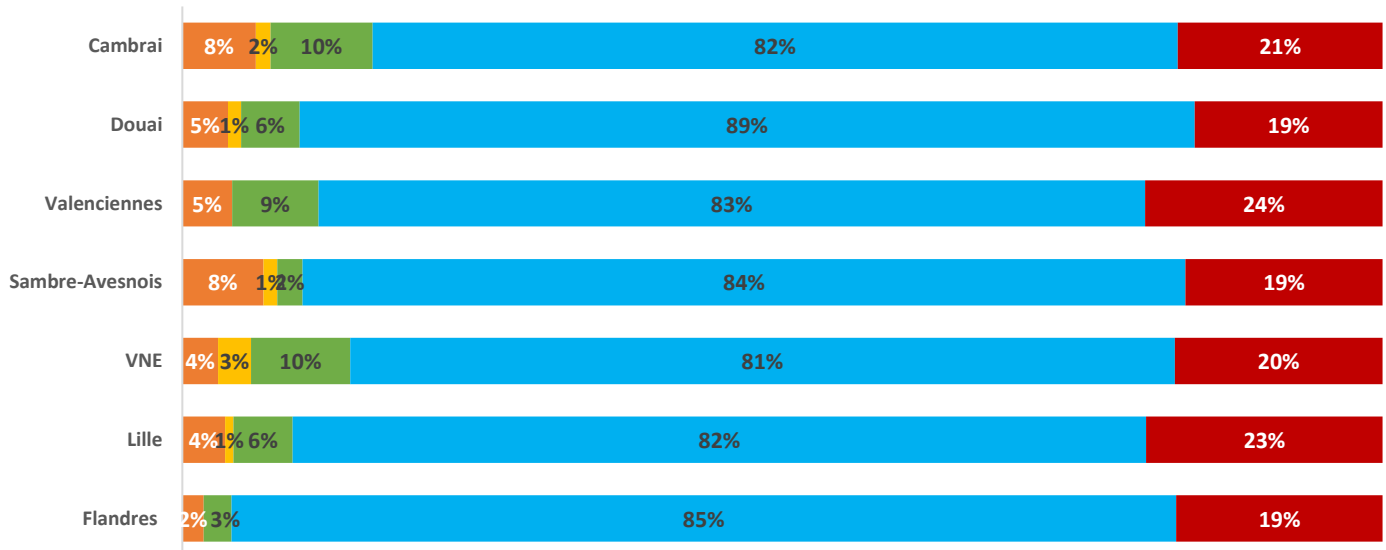


Plusieurs membres de la famille peuvent être impliqués lors des accompagnements socioéducatifs.

Les données sont globalement comparables à celles de l'année précédente.

**La mère demeure la personne la plus souvent mobilisée dans l'accompagnement des jeunes.**

#### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE

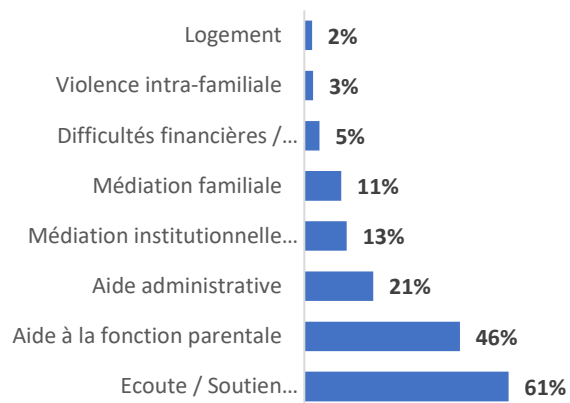


#### Il est à noter que :

- La fratrie est fortement mobilisée dans les territoires du Versant Nord Est, de Cambrai et de Valenciennes, avec des taux supérieurs à ceux observés au niveau départemental.
- La mobilisation du père est plus marquée dans les territoires de Valenciennes et de Lille.

### 3.5.2 Les objectifs travaillés avec les familles

#### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE

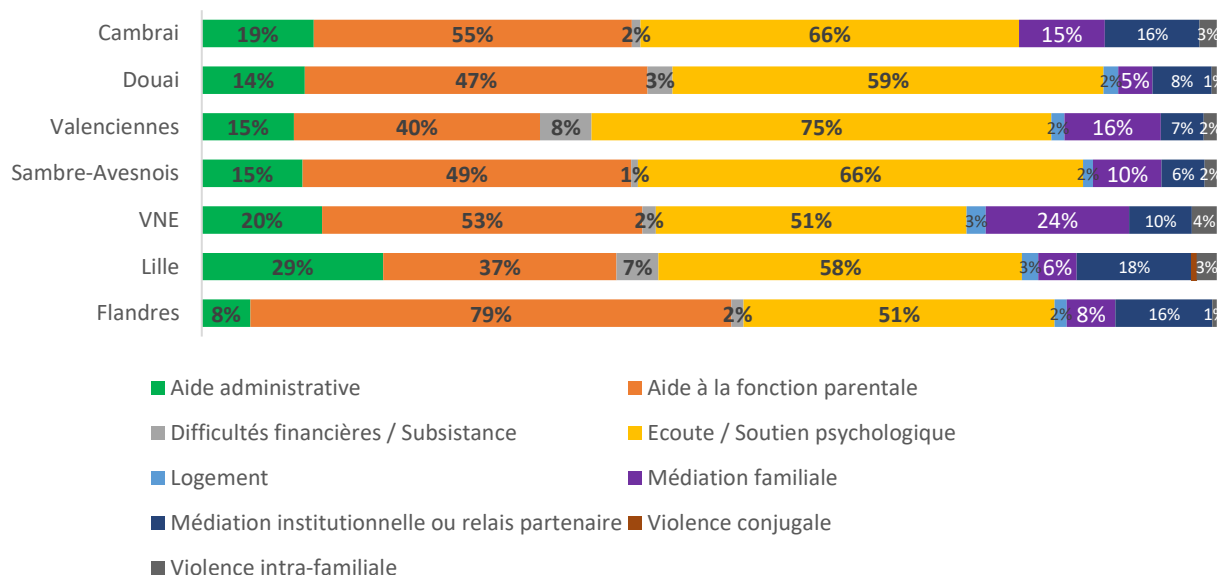


Au regard de la diversité des problématiques rencontrées par les familles des jeunes accompagnés, plusieurs objectifs peuvent être abordés.

**Le classement des trois thématiques les plus travaillées reste identique à celui de l'année précédente.**

Nous constatons une augmentation de 3 points concernant l'aide administrative.

#### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE



**Sur les territoires des Flandres et du Versant Nord Est, l'aide à la fonction parentale est la thématique la plus représentée, contrairement aux autres territoires où l'écoute et le soutien psychologique dominent.**

Les territoires de Lille affichent un taux d'aide administrative supérieur à la moyenne départementale (+ 8 points). **Par ailleurs, dans les territoires de Cambrai, Valenciennes et du VNE, la médiation familiale dépasse la moyenne départementale.**

## Le regard des professionnels ALSSES

*L'aide à la fonction parentale peut prendre différentes formes :*

- ❖ *Des actions collectives, comme la mise en place de groupes de parole parents ou parents-ados*
- ❖ *Une orientation vers des partenaires peut être travaillée par exemple vers la Maison des Parents.*
- ❖ *Certains d'entre eux sollicitent de l'aide pour être rassurer, réaffirmer leur posture éducative envers leurs enfants ou pour être accompagnés dans la gestion des réseaux sociaux notamment.*

### *Exemple de situation :*

*V. est un jeune considéré comme « en décrochage » au collège. Les enseignants suspectent un TDHA, et les relations entre V. et le corps enseignant sont de plus en plus compliquées.*

*Le collègue reçoit un appel de sa belle-mère qui s'inquiète de ce qui se passe chez la mère. L'éducateur de Prévention Spécialisée en fonction d'Alsès se rend alors au domicile du père et de la belle-mère. Ils expliquent que V. n'a été reconnu par le père qu'à l'âge de six ans et que l'établissement d'une relation d'affection est encore difficile.*

*L'éducateur se rend ensuite régulièrement au domicile de la mère, une relation de confiance s'établit. Elle a une relation complice avec son fils même si certains aspects de la relation sont à travailler : ils n'arrivent pas à exprimer leur amour, V. a des responsabilités au sein du foyer... A l'époque, Madame répond à l'éducateur ALSSES mais pas aux services sociaux départementaux, envers qui elle exprime sa méfiance.*

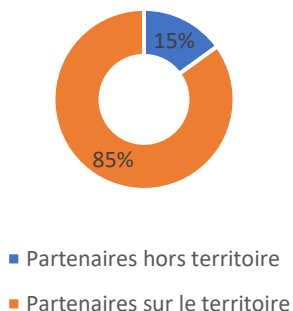
*V. quant à lui exprime ne pas vouloir être séparé de sa maman. Un rendez-vous au local est proposé avec la mère et les services de l'Aide Sociale à l'Enfance. Une fois ce lien établi, la possibilité d'un placement ou d'une garde exclusive chez le père est alors écartée.*

*En parallèle, V. est accompagné individuellement et mobilisé sur des projets par l'éducateur ALSSES.*

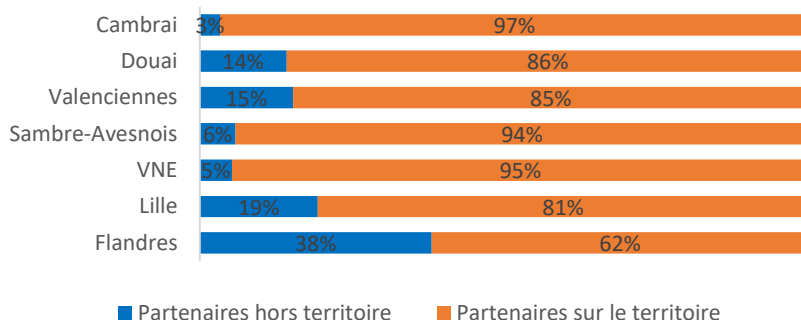


### 3.6 Mobilisation des partenaires

#### A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE



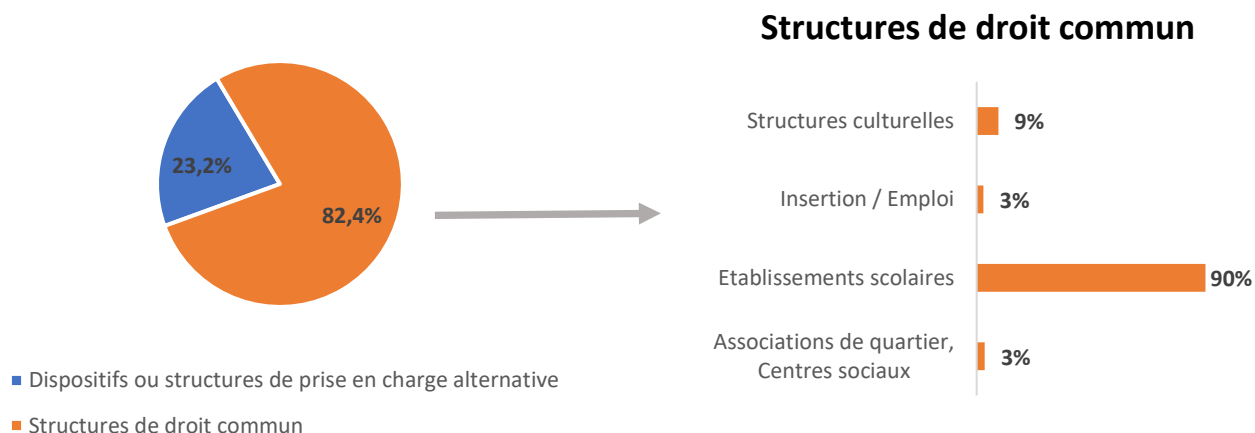
#### A L'ECHELLE DES DIRECTIONS DELEGUEES DE TERRITOIRE



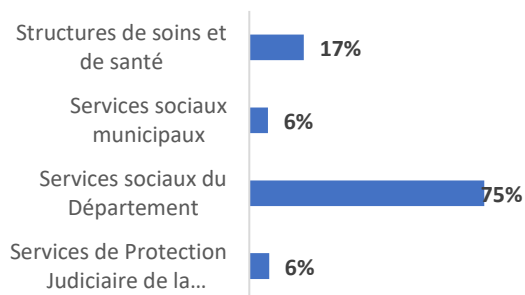
La majorité des partenaires mobilisés sont sur le territoire d'intervention des ALSES.

La mobilisation de partenaires hors territoire est plus importante sur les territoires des Flandres (38%) et de Lille (19%).

#### 3.6.1 Les partenaires mobilisés sur les territoires d'intervention



#### Les autres structures



Lorsqu'il y a mobilisation des partenaires sur le territoire d'intervention, se sont principalement des structures de droit commun et notamment des établissements scolaires. Les services sociaux du département sont également les plus mobilisés sur le territoire d'intervention.

Les accompagnements individualisés s'articulent et prennent appui sur les nombreux projets réalisés chaque année par les éducateurs spécialisés en fonction d'ALSES et l'équipe de prévention spécialisée présents dans le rapport annuel Base de Données Commune sur la Prévention Spécialisée du Nord.

En ce qui concerne l'action des éducateurs en fonction d'ALSES, ces projets témoignent d'une double continuité de l'action éducative :

- ❖ Une continuité spatiale : dans et hors le collège : au local, chez des partenaires, sur le territoire
- ❖ Une continuité temporelle : par exemple, les pauses méridiennes sont souvent le temps d'ateliers, de groupes de paroles ; les vacances scolaires, le mercredi, les weekends permettent la mise en place de séjours, d'actions collectives thématiques...

Les projets mis en place dans le cadre des postes ALSES reflètent la diversité des actions menées en Prévention Spécialisée, ceux qui apparaissent ici sont non exhaustifs :

- Des actions culturelles : exemple projet théâtre, réalisation de courts métrage....
- Des actions collectives sportives : tournoi de foot, olympiade....
- Des groupes de parole,
- Des ateliers philo,
- Des ateliers ciblés sur une thématique ou pour un public spécifique : exemple : certains professionnels travaillent avec les 6<sup>èmes</sup> sur les compétences psychosociales, les questions citoyennes, ...
- Des chantiers,
- Des mesures de responsabilisation
- Des actions passerelles notamment entre le CM2 et la 6<sup>ème</sup>
- Des séjours
- ....

Enfin, ces projets sont aussi le témoin du travail collectif et partenarial des éducateurs de Prévention Spécialisée. Ainsi, en fonction des projets, peuvent être mobilisés :

- L'ensemble de l'équipe de Prévention Spécialisée
- Plusieurs éducateurs ALSES et donc regroupant des jeunes issus de plusieurs collèges,
- Les professionnels du collège de l'Education Nationale : professeurs, assistances sociales, infirmières, ...
- Les écoles primaires du territoire
- Les partenaires du territoire
- ...

Les accompagnements individualisés s'articulent également avec les dispositifs disponibles au sein de la Prévention Spécialisée, tels que par exemple :

- **Le Service d'Accompagnement des Collégiens en Exclusion (S.A.C.E) (AEP)**  
Ce dispositif accueille du lundi au vendredi, les collégiens en exclusion des établissements scolaires.
- **La Passerelle (CAPEP)** : des ateliers de remobilisations proposant une prise en charge adaptée en articulant des ateliers collectifs et individuels

**La Parenthèse (AAPI)** : lieu d'accueil à destination des élèves âgés de 11 à 18 ans, scolarisés dans l'un des établissements de la Cité Éducative de Tourcoing et repérés comme étant en fragilité scolaire.

- **Mistral Gagnant (ITINERAIRES)** : Accueil de Jour à temps plein ou à temps partiel, classifié Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), pour les jeunes de 12 à 18 ans en décrochage scolaire.
- **Dispositif 3R / Remotiver, Réapprendre, Rebondir (FCP)**
- **Arrêt sur image (Horizon9)** est un dispositif d'accueil divisé en deux pôles :
  - Un pôle pour les collégien.ne.s (décrocheur.euse.s ou en voie de le devenir)
  - Un pôle pour les 16/17 ans dans le cadre de la loi "obligation de formation" (qui ont des difficultés à se projeter dans leur parcours).
- **Mon avenir j'y crois (Itinéraires)** : MAJ'YC est une action d'accompagnement spécifique pour des **jeunes originaires de la métropole lilloise, de 16 à 21 ans**, avec une offre plus spécifique pour les mineurs. L'objectif est de les aider à la construction d'un projet professionnel et de travailler à la poursuite du parcours vers une qualification ou un accès à l'emploi.

Cette liste, bien que non exhaustive, illustre la diversité des actions mises en place par la prévention spécialisée pour soutenir les jeunes les plus en difficulté.

D'autres illustrations de ce travail en lien avec la jeunesse seront présentées dans les rapports d'activité dans les associations et pourront faire l'objet dans un prochain rapport de vignettes.

## Conclusion et Perspectives

**Au regard des éléments de ce rapport, il apparaît que la complémentarité des fonctions au sein de la Prévention Spécialisée est incontestable.**



Ce rapport met en lumière la plus-value de l'équilibre qu'occupe l'éducateur spécialisé ayant fonction ALSES entre l'équipe de prévention spécialisée, le territoire de vie des jeunes et le collège et sa communauté éducative, et cela au profit des jeunes accompagnés et des familles.

Ce rapport montre à nouveau la nécessité que cette mission d'Alses soit ancrée dans une structure de prévention spécialisée territorialisée.

Alors que certains chiffres tendent à se stabiliser et s'harmoniser, signe d'une implantation stable des postes ALSES au sein du collège, du territoire et du réseau partenarial, les thématiques abordées et les dynamiques partenariales reflètent le défi quotidien relevé par les équipes de mettre en place une réelle alliance éducative au profit des jeunes et leurs projets.

### Perspectives

L'APSN a engagé une action recherche conduite par Pape Momar NIANG docteur en sociologie et formateur-consultant à l'APSN. Au-delà de poursuivre la valorisation de la fonction d'ALSES au sein de la Prévention Spécialisée, l'objectif est aussi d'examiner les conditions de réussite et les éventuelles fragilités au regard des missions de la Prévention spécialisée. Pour ce faire des groupes de travail territoriaux ont été mis en place afin d'associer les professionnels. Les résultats seront transmis en juin 2025.

**2025 :** l'APSN proposera différents temps de travail à destination des professionnels :

- Temps de travail dédiés aux nouveaux professionnels occupant la fonction d'ALSES
- Temps de travail thématiques en fonction des besoins recueillis auprès des directeurs des clubs de Prévention Spécialisée
- Une journée départementale
- Un travail d'articulation entre les différents acteurs des pôles médico-sociaux des Collèges et les éducateurs spécialisés en fonction d'ALSES

**2024-2027 :** Réalisation d'une Etude d'impact des postes ALSES

Dans le cadre du pacte des solidarités, l'APSN a été sollicité par le Département et l'Etat afin de mener une étude d'impact sur trois ans de la fonction des éducateurs spécialisés en fonction d'ALSES au sein de collèges. Cette étude est menée sous l'égide du Département et de la DMEN en étroite collaboration avec les différents représentants que sont l'Etat, le Département, l'Education Nationale, les Associations de prévention spécialisée. Il s'agit sur la période de septembre à décembre 2024, de poser la méthodologie (cohorte, questions évaluatives, indicateurs) en cohésion et cohérence avec l'ensemble des acteurs de l'étude.

## **Remerciements :**

Ce rapport propose une approche différente des précédents rapports essentiellement axé sur des données quantitatives. En effet, nous avons fait le choix d'intégrer une dimension qualitative par le biais des vignettes afin de venir éclairer les chiffres par la pratique des éducateurs en fonction d'ALSES.

Nous remercions les associations de prévention spécialisée partenaires pour leur implication dans le suivi, les éducateurs en fonction d'ALSES pour leur contribution aux vignettes présentées, le Département du Nord pour son soutien financier.

Nous remercions l'équipe de l'APSN pour le travail réalisé notamment Djamilia AOUNI pour l'administration de la base de données commune, outil nécessaire à la réalisation de ce rapport ainsi que Sarah RENOARD pour le recueil des données qualitatives qui ont servi de base à la réalisation de l'ensemble des vignettes présentées.

**Johnny HERBIN, Directeur de l'APSN**

